ISSN 0024-7650

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1332 - 14 janvier 1994 - prix : 9 F

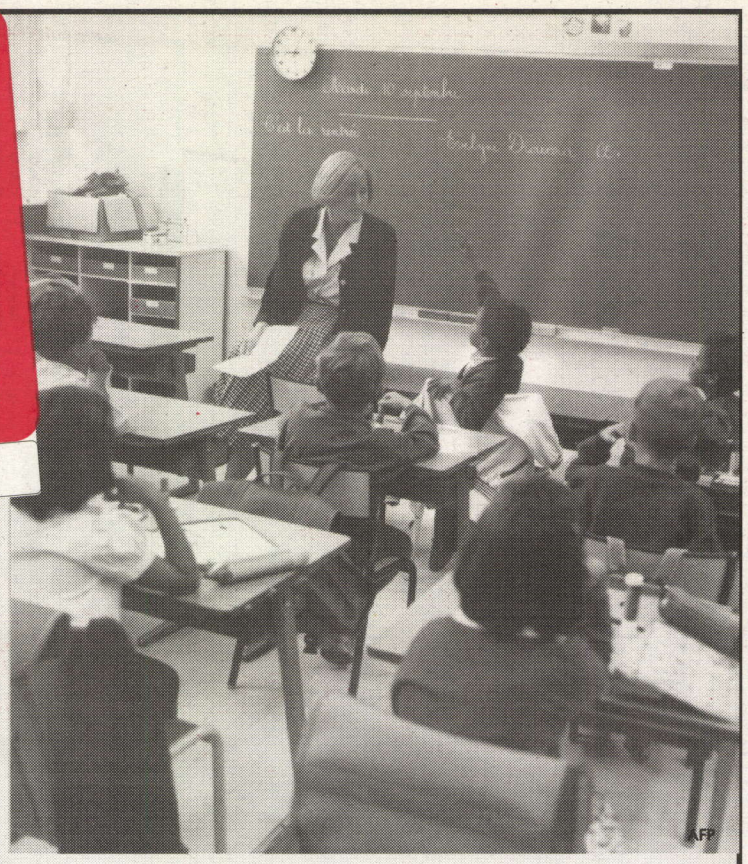
AFP

Subventions aux écoles privées, subventions aux patrons,

LES TRAVAILLEURS DISENT NON !

GAMMA

M6189 - 1332 - 9,00 F

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Subventions aux écoles privées, subventions aux patrons,

LES TRAVAILLEURS DISENT NON !

A entendre le ministre de l'Education nationale, Bayrou, les adversaires de sa loi, qui vise à faire assurer une partie des investissements des écoles privées par les collectivités locales, seraient des attardés, des gens qui rêveraient de rallumer une "guerre scolaire" complètement dépassée. Mais il en est de la "guerre scolaire" comme de la lutte des classes : ceux qui affirment que ce sont des notions "dépassées" sont justement ceux qui les mènent les plus résolument. Dans un cas, c'est le patronat qui – avec l'aide de l'Etat – ne rate aucune occasion de réduire la part des salariés dans le revenu national. Dans l'autre, ce sont les défenseurs de l'école privée, c'est-à-dire pour l'essentiel confessionnelle, qui, à chaque fois qu'ils ont obtenu un nouvel avantage, s'empressent d'en revendiquer de nouveaux et trouvent eux aussi l'oreille complaisante de l'Etat.

Car la loi Bayrou n'est pas le premier texte qui fait la part belle à l'enseignement confessionnel. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, à travers toute une série de textes, l'enseignement privé, qui ne relevait au départ que du financement privé, s'est vu octroyer des subventions d'abord, puis la prise en charge du salaire des enseignants, l'entretien de ses locaux et vient donc d'obtenir un texte organisant la prise en charge de ses investissements par les fonds publics.

Et à l'origine de ses cadeaux, il n'y a pas eu que les gouvernements de droite. Ceux qui se disaient "de gauche" ont, en ce domaine comme dans bien d'autres, toujours fini par capituler devant la réaction. Jack Lang, alors ministre de l'Education nationale, avait par exemple prétendu acheter la "paix scolaire" en cédant à toutes les revendications de l'enseignement privé, après la bruyante campagne que celui-ci avait menée quand le gouvernement socialiste avait fait mine de vouloir jeter un regard sur l'usage que les écoles privées faisaient des fonds publics. Eh bien la capitulation du gouvernement socialiste, dont on nous disait à l'époque qu'elle mettrait fin à la "guerre scolaire", n'a évidemment pas empêché, quelques années après, les partisans de l'école des curés d'en vouloir encore plus !

Mais quelle qu'ait été la politique passée des politiciens socialistes qui appellent à manifester contre la loi Bayrou le 16 janvier, quelle que soient aussi leurs arrière-pensées politiciennes et leur désir de se refaire une virginité politique à bon compte, les travailleurs doivent mettre à profit cette manifestation pour faire entendre leur voix.

D'une part, parce qu'il n'y a aucune raison pour que les fonds publics, c'est-à-dire l'argent des travailleurs, servent à financer encore davantage les écoles confessionnelles, alors que les écoles publiques – celles que fréquente l'immense majorité des enfants de la classe ouvrière – ont tant de besoins non satisfaits en locaux et en maîtres.

Et puis aussi parce qu'il y en a assez de voir les fonds publics passer directement des caisses de l'Etat aux coffres-forts des entreprises privées. Cela fait maintenant près de vingt ans que tous les gouvernements qui se sont succédé (y compris les gouvernements qui se disaient "socialistes", même si Mitterrand fait aujourd'hui mine de découvrir le problème) ont multiplié les cadeaux aux entreprises, les réductions de charges sociales dans tel ou tel cas, sous prétexte de "lutter contre le chômage", de favoriser les créations d'emploi. Cela n'a pas contribué à créer un seul emploi. Mais ces fonds n'ont pas été perdus pour tout le monde !

Alors, le 16 janvier, profitons de l'occasion pour dire que, dans le monde du travail, nous sommes de plus en plus nombreux à être révoltés par le cynisme de tous ces politiciens qui ne parlent de l'intérêt public que pour mieux servir les intérêts privés.

AFP

Bayrou affrontant l'épreuve de "L'Heure de vérité".

La prestation du ministre de l'Education, François Bayrou, à *L'Heure de Vérité* sur France 2, le 9 janvier, aura offert l'image d'un gouvernement sur la défensive, ou tout au moins quelque peu pris de court par les remous qu'il a créés lui-même avec sa révision "à la hussarde" de la loi Falloux sur l'enseignement privé.

La révision de la loi Falloux

BAYROU SUR LA DÉFENSIVE

Ainsi Bayrou a-t-il joué les victimes, se plaignant amèrement des *"plus de 6 000 amendements, autrement dit plus de 260 amendements par ligne"* déposés contre son projet de révision et des *"plus de quarante-neuf heures"* de discussions dont il a fait l'objet au Parlement. *"Enorme disproportion"* a dénoncé le ministre, mais surtout aveu implicite que dans son empressement à faire de cette révision un "coup" médiatique vis-à-vis de son électorat, le gouvernement en a sous-estimé les répercussions dans l'opinion.

Bien sûr Bayrou a beau jeu, et il ne s'en prive pas, de renvoyer la balle au PS qui, a-t-il dit, *"reproche à cette majorité ce qu'ils ont fait eux-mêmes"*. Rocard n'a-t-il pas, quand il était ministre de l'Agriculture en 1984, fait adopter une loi autorisant l'Etat à subventionner les investissements de l'enseignement agricole privé ?

La liste des complaisances des gouvernements à direction socialiste vis-à-vis de l'enseignement privé est en effet longue ; et cela qualifie sans aucun doute les arrière-pensées politiciennes des députés socialistes qui se proclament aujourd'hui champions de la laïcité. Mais de là à ce que ce gouvernement s'arroge le droit aujourd'hui de supprimer le principal obstacle qui restait à l'utilisation des fonds publics par l'enseignement privé, aux dépens des écoles publiques, c'est quand même autre chose.

D'ailleurs Bayrou le reconnaît lui-même puisqu'une bonne partie de sa prestation a consisté à se justifier en jouant les défenseurs de la laïcité : *"Les deux écoles de France ont les mêmes obligations et les mêmes devoirs : le respect de la laïcité"*. Comme si les patrons de l'enseignement privé, qu'ils portent l'uniforme des curés ou celui des hommes d'affaires, se souciaient, eux, de laïcité ! Comme si la raison d'être des écoles privées n'était pas, justement, de jouer sur les différences sociales, et de subordonner le droit à l'éducation à des critères de sélection qui n'ont rien à voir avec ceux de l'égalité face au savoir.

Et quand Bayrou ajoute, pour faire plus convaincant, que *"l'humanisme chrétien et l'humanisme laïque devront s'allier"* face à *"la montée des violences et des intolérances"*, il ne fait que troquer son maroquin de ministre pour une soutane de Jésuite. Ce prétendu "humanisme chrétien" n'engendre-t-il pas, lui aussi, sa propre version d'intégrisme ? N'est-il pas la couverture de ceux qui, aujourd'hui, relèvent la tête pour dénier aux femmes le droit à l'avortement, par exemple ?

Mais il y a néanmoins un point sur lequel Bayrou n'a pas tort, lorsqu'il ajoute, en guise de suprême argument, que *"toutes les raisons alléguées pour l'annulation de la loi s'appliquent aussi à l'ensemble des subventions accordées aux entreprises"*. Remettre en cause les subventions au patronat ! Voilà qui ne peut paraître qu'impensable à un Bayrou. Et pourtant, c'est bien de cela qu'il s'agit. Du droit de regard de la population sur l'usage des fonds publics et sur leur utilisation au profit de tous – dans l'ensemble de la société, dans l'économie comme dans l'éducation. C'est cela que la loi Bayrou remet en cause un peu plus et c'est cela qui est inacceptable.

F.R.

ROCARD, LE PS... ET LEURS HYPOCRISIES

Réponse du berger à la bergère, Rocard a dû se défendre le 10 janvier des attaques que lui avait lancées la veille le ministre Bayrou, en l'accusant de "malhonnêteté". Sans doute. Mais malhonnête ou pas, les multiples reculades et complaisances sinon de Rocard personnellement en tout cas de son parti, vis-à-vis de l'enseignement privé depuis 1981 sont un fait — depuis la reculade de Mitterrand sur le projet de loi Savary jusqu'aux discussions entre Jack Lang, prédécesseur de Bayrou au ministère, et l'abbé Cloupet, que lui reprochent même certains de ses pairs, à commencer par Jospin.

Mais le PS d'aujourd'hui voudrait bien passer sur le passé ; il a enfourché un cheval de bataille dont il pense visiblement qu'il est "porteur" sur le plan électoral et qu'il compte bien faire durer jusqu'aux élections européennes, au moins.

Au Club de la presse d'Europe 1, Jack Lang n'a-t-il pas proposé un nouveau débat au Parlement précédé par *"une concertation de quelques mois" ?* Juste ce qu'il faut, précisément, pour tenir jusque-là et permettre au PS de capitaliser dans les bureaux de vote l'opposition à la loi Bayrou. C'est tout juste si les dirigeants du PS prennent la peine de dissimuler leurs arrière-pensées ! Et ce d'autant plus, qu'après tout, le terrain de l'éducation est quand même un terrain moins miné pour eux que celui de la dégradation économique et sociale. Ils peuvent se permettre de susciter des illusions sur leur volonté de défendre le financement de l'école publique sans pour autant remettre en cause les fondements de la politique de Balladur, les mêmes qu'eux-mêmes ont contribué à poser lorsqu'ils étaient à sa place, et en particulier le mouvement actuel de transfert des fonds publics vers le secteur privé — même si la loi Bayrou fait elle-même partie de ce mouvement.

AFP

Jack Lang et l'abbé Max Cloupet. Quand ça baignait... dans l'eau bénite !

Que cette démagogie réussisse aux dirigeants du PS, qu'elle leur permette de remettre en selle leur parti, de regagner du terrain aux prochaines élections européennes qui leur serviraient alors de marchepied pour les présidentielles de l'an prochain, c'est évidemment autre chose. L'avenir le dira et de toute façon, ce ne sont pas les arrière-pensées politiciennes du PS, en se portant en tête de l'opposition contre la loi Bayrou, et en particulier de la manifestation du 16 janvier, qui doivent empêcher les travailleurs de profiter de cette occasion d'affirmer ce qu'ils pensent de la politique de ce gouvernement et en fassent par la même occasion un avertissement à tous les gouvernants, passés, présents et futurs. Car il ne faudrait pas que les propos indignés, et quelque peu hypocrites, de quelques ex-ministres suffisent à faire oublier ce qu'ils ont fait eux-mêmes lorsqu'ils étaient au pouvoir.

Les rapports de l'Église et de l'État en matière d'Éducation : Quelques repères

– L'Eglise a exercé un monopole de fait sur toute l'éducation jusqu'à la Révolution bourgeoise de 1789. Elle seule avait des écoles.

– En 1808, Napoléon Bonaparte créa une Université d'Etat responsable de l'éducation secondaire et supérieure indépendante de l'Eglise. Le sort des écoles primaires n'est pas réellement abordé.

– Avec la Restauration, les cléricaux, les conservateurs, les royalistes de tout poil essayèrent tantôt de subordonner l'Université issue de l'ère napoléonienne, tantôt de la "compléter" par le retour en force des congrégations qui avaient toujours subsisté dans l'enseignement primaire.

– En 1850, avec la loi Falloux, le camp des cléricaux l'emportait à l'Assemblée nationale, l'Université et les écoles secondaires passant sous la coupe de l'Eglise. Le primaire, qui n'avait jamais vraiment quitté le giron de l'Eglise, s'y épanouit légalement. Les congrégations retrouvent leur pouvoir et leur influence. Le rôle de l'Etat dans le financement de l'école privée fut limité à 10 % afin de laisser le maximum de liberté au privé.

– 1882, grand bouleversement : la loi Jules Ferry rend l'enseignement laïque obligatoire et gratuit, l'école publique naît.

– 1905, la loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat est adoptée, les fondements laïques de l'enseignement sont entérinés.

– 1941, le gouvernement de Vichy accorde des subventions aux écoles privées.

– 1951, la loi Barengé crée une allocation scolaire pour les familles quelle que soit l'école choisie.

– 1959, loi Debré assurant le contrat d'association-rémunération des maîtres du privé par l'Etat et la prise en charge par l'Etat du fonctionnement des établissements privés.

– 1978, loi Guermeur : elle fait obligation aux communes de financer les établissements privés. Elle ne sera guère appliquée.

– 1983, loi Defferre-Le Pors : loi sur la décentralisation qui place l'éducation jusque-là entièrement centralisée, sous un certain contrôle des collectivités locales.

– 1984, le projet Savary reconnaît à l'enseignement privé la qualité de "service public" au même titre que l'enseignement public.

– 1992, les accords Lang-Cloupet prétendent enterrer la hache de guerre entre l'enseignement privé et l'enseignement public, ils reconnaissent *"la contribution de l'enseignement privé au système éducatif"* et autorisent un financement par le département de 30 à 40 %.

– 1993 : le gouvernement Balladur fait voter à la hussarde au Sénat une loi autorisant le financement par les autorités départementales des dépenses d'investissements dans les établissements privés, y compris secondaires. C'est la révision de la loi Falloux qui, pour protéger, à l'époque, le privé, limitait à 10 % l'engagement financier public. Demain l'école privée aura droit à tous les financements publics, plus les financements privés. L'école à deux vitesses est en marche.

Après les arrestations d'islamistes à Paris

LES EMBARRAS DE PASQUA

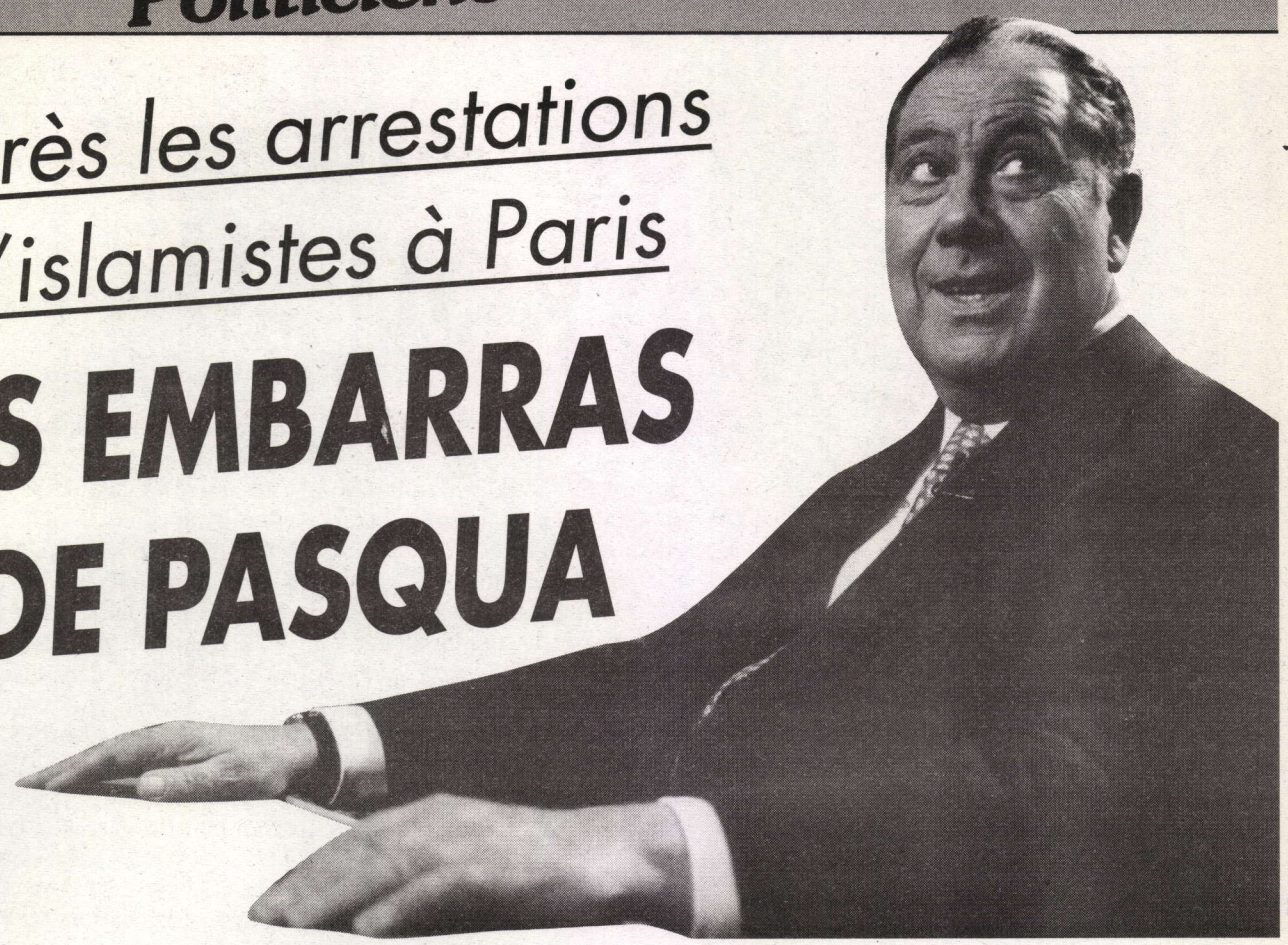
AFP

Il y a trois ans, lors d'un grand meeting islamiste à Alger, les organisateurs avaient fait apparaître, à coup de rayons laser, le nom d'Allah dans les cieux. Miracle pour miracle, il semble bien qu'en novembre dernier ce soit à coup de photocopieuse (laser ou ordinaire, on ne sait pas) que les services de police aient concocté les documents compromettants qui sont apparus dans la serviette de Moussa Kraouche, le responsable de Fraternité Algérienne en France (FAF, sorte de couverture du FIS en France), pour justifier son arrestation lors de la rafle ordonnée par Pasqua dans les milieux islamistes.

La dénégation de l'authenticité des documents servant à l'accusation de Kraouche, une copie d'un fax du GAI (Groupe armé islamique) revendiquant l'assassinat en Algérie de deux géomètres français, une copie de l'ultimatum remis par ses ravisseurs à Mme Thévenot (l'une des employés du consulat français enlevés à Alger) et celle d'un communiqué du "Conseil suprême des forces armées islamistes" envoyé à l'AFP, n'est pas seulement le fait de l'accusé, qui prétend n'avoir jamais possédé ces documents. Un inspecteur de police avait, en décembre déjà, émis des doutes sur leur origine, en insistant sur les étranges similitudes entre ceux-ci et des documents déjà en possession de la police française avant l'arrestation de Kraouche. Le fax du GAI était originellement en arabe, et la traduction française trouvée chez Kraouche serait mot à mot identique à celle que la DST avait faite pour son propre compte. Quant aux deux autres textes, ils présenteraient des taches parasites identiques à celles des versions des mêmes documents possédées par les services de police et la justice...

L'affaire est devenue si douteuse que Pasqua a dû ordonner à la police des polices, l'IGPN, une enquête sur le sujet. Dans des explications embarrassées, les enquêteurs en sont à émettre l'hypothèse d'une "erreur de manipulation" de papiers : au moment de la mise sous scellés des documents saisis chez Kraouche, on aurait mis par erreur des photocopies de documents à la place des papiers trouvés chez l'accusé. Si on retient cette hypothèse, il ne restera plus à la police... qu'à fabriquer les originaux !

Autre hypothèse évoquée par les enquêteurs de la police des polices : Moussa Kraouche aurait pu se voir remettre, quelques jours avant la perquisition chez lui, lesdits documents par l'officier de la DST avec lequel il était en contact. Ce qui, calendrier mis à part, revient au même que de les avoir amenés à son domicile le jour de la perquisition.

On ne sait pas encore si l'enquête du l'IGPN aboutira à disculper officiellement la police, ou à faire plonger un lampiste pour abus de zèle policier tout en dédouanant le ministère. Tout ce qu'on sait, et l'avocat du responsable islamiste s'est empressé de faire le parallèle, c'est qu'il y a un précédent récent : l'introduction par les gendarmes eux-mêmes, en 1982, chez des Irlandais demeurant à Vincennes, de pièces destinées à justifier leur arrestation pour "terrorisme". Si l'opération avait mal tourné pour la gendarmerie, et si les Irlandais de Vincennes ont été finalement libérés, ce n'était pas tant parce que la gendarmerie n'aurait pas pu nier la manipulation, que parce que le gouvernement britannique n'avait pas envie d'encombrer ses prisons avec de faux "terroristes" que la gendarmerie française n'avait arrêtés que pour s'offrir un petit succès aux yeux de l'opinion publique.

Par contre, dans l'opération anti-islamiste ordonnée par Pasqua en novembre, en plus d'une opération de politique intérieure, le gouvernement voulant montrer sa fermeté après l'enlèvement de trois de ses fonctionnaires consulaires, il y avait l'intention de faire un geste en faveur du gouvernement algérien aux prises avec le FIS. Mais l'affaire n'en est pas plus simple pour autant. Que faire ensuite des islamistes interpellés ? D'autant que le gouvernement algérien a entrouvert la porte des négociations avec les islamistes et que le gouvernement français préfère sûrement ménager toutes les solutions possibles.

Kraouche lui-même a été mis en liberté après trois semaines de prison. Mais il reste inculpé. Le résultat de l'enquête demandée par Pasqua à l'IGPN pourrait bien dépendre de ce que le gouvernement français va choisir de faire de lui.

Olivier BELIN

AFP

Le Premier ministre n'a pas impressionné le roi d'Arabie.

Balladur en Arabie saoudite

LES VICISSITUDES D'UN COMMIS VOYAGEUR

Comme tous les gouvernants, Balladur, quoi qu'il en ait dit, a pris son bâton de voyageur de commerce, direction l'Arabie saoudite, pour défendre les intérêts des marchands de canons français.

Car ministres et chefs d'Etat sont les serviteurs des industriels, même si Balladur se refuse à le reconnaître.

Les marchands d'armes étaient d'autant plus pressants qu'ils estiment que l'engagement de l'armée française dans la guerre du Golfe leur a donné des droits à de nouveaux contrats dans la région. Après tout, la guerre n'est-elle pas l'occasion idéale d'une démonstration grandeur nature de l'excellence de leur matériel ?

Seulement voilà, Balladur, flanqué des ministres des Affaires étrangères, de la Défense et de l'Industrie, a prêché dans le désert, bien sûr, et est revenu bredouille. Non seulement il n'a pas réussi à arracher de nouveaux contrats, mais il n'a pas même réussi à obtenir la signature définitive de trois contrats concernant la maintenance du matériel militaire, en cours de négociations depuis trois ans, et qui se montent à quelque 8 milliards de francs pour lesquels l'Arabie saoudite exige, semble-t-il, des facilités de paiement. Balladur n'a obtenu que la mise sur pied... d'une commission chargée d'étudier la question ; c'est-à-dire même pas de quoi sauver la face.

C'est que l'Arabie saoudite ne dépense plus sans compter : l'essentiel de ses revenus provient du pétrole, dont les cours se sont effondrés, et elle a décidé de réduire cette année ses dépenses de 20 %. Alors évidemment ses dépenses militaires, qui représentaient le tiers de son budget, doivent être comprimées, au grand dam des trusts occidentaux. D'ailleurs, à peine Balladur était-il parti que c'est le ministre de la Défense britannique qui arrivait pour faire valoir les intérêts de son industrie d'armement.

En fait, dans cette course de représentants de commerce, ce sont les Etats-Unis qui ont obtenu l'essentiel des contrats : quelque 30 milliards de dollars d'achats d'armes (180 milliards de francs) pour lesquels l'Arabie saoudite réclame d'ailleurs des reports de paiement. Après tout, la guerre du Golfe s'est faite sous l'égide de USA et, pour l'essentiel, avec leur matériel : elle fut l'occasion de montrer qui était le maître et de faire prévaloir davantage encore leurs intérêts dans cette région du monde ; y compris en supplantant encore un peu plus les vieux impérialismes français et anglais qui avaient pourtant emboîté le pas aux USA avec l'espoir, justement, de ne pas être complètement évincés.

Plus la concurrence se fait dure entre les grands trusts, plus les gouvernants payent de leur personne pour tenter de les aider, même – et peut-être surtout – lorsque leurs intérêts paraissent sérieusement compromis. Toujours est-il que Balladur a accepté de prendre le risque d'un échec international quasi certain, qui ne grandit pas son image de présidentiable, plutôt que d'apparaître récalcitrant au travail de démarchage que les grands trusts attendent de lui. Il est vrai qu'à se montrer incapable, il court sans doute un risque... mais s'il se refusait au rôle de larbin des capitalistes, il n'aurait aucune chance d'en devenir un jour le chef !

Dominique CHABLIS

QUAND LE SERPENT EST AVEUGLE, IL SE MORD LA QUEUE

A propos du livre d'Anicet Le Pors "Pendant la mue, le serpent est aveugle. Chronique d'une différence".

Anicet Le Pors, qui fut ministre du PCF de 1981 à 1984 dans le gouvernement de Pierre Mauroy – ne disons pas ministre communiste, d'autant que lui-même est en voie de récuser ce qualificatif, puisqu'il propose que le Parti Communiste Français abandonne cette étiquette – sort ce livre, qui paraît opportunément à la veille du 28e congrès du PCF.

La métaphore en forme de pirouette qui lui sert de titre, *"pendant la mue le serpent est aveugle"*, ainsi que le sous-titre qu'il a choisi, *"chronique d'une différence"*, annoncent la couleur. Même si on ne la voit pas comme l'aurait voulu l'auteur.

Ah ! le bon temps... quand il était ministre

Ah, il n'en est pas peu fier de son travail de ministre, évoquant le nombre de lois dont il peut revendiquer la paternité : *"12 lois, 94 décrets généraux, 128 circulaires significatives"*, écrit-il. Prudent rappel, de peur sans doute que l'histoire ne garde pas en mémoire cette œuvre monumentale ! Mais Anicet Le Pors se défend d'avoir été un ministre soumis. Il explique sérieusement qu'il l'était moins que la direction de son parti. Il cite, et ça n'est pas le moins savoureux de son livre, les déclarations de Georges Marchais, de Roland Leroy, qui expliquaient que le bilan du gouvernement d'alors était meilleur que ceux du gouvernement du Front Populaire et des gouvernements à participation communiste de l'après-guerre. Il ne se prive pas du plaisir de citer Pierre Juquin, alors porte-parole officiel du PCF, qui déclarait à la fête de *L'Humanité* de septembre 1983 : *"Les communistes au gouvernement, c'est pour longtemps"*. Par opposition, Le Pors montre que lui et ses trois autres collègues "communistes" du gouvernement se battaient avec fermeté pour imposer une amélioration des choses. Il se donne le beau rôle, se contentant de quelques allusions aux "difficultés" – quel euphémisme – qu'ils ont rencontrées durant cette période avec les travailleurs. *"Le conflit Talbot*, écrit-il, *met Jack Ralite à l'épreuve"*. *"Les fonctionnaires font grève le 8 mars et je* (Le Pors) *dois expliquer à la télévision qu'il ne s'agit là que de l'exercice d'un droit fondamental"*. *"Je soutiens, non sans difficulté, que le livre de la négociation salariale pour 1984 n'est pas fermé."*

Visite à l'Hôtel des Monnaies de Pessac

AFP

Cette partie du récit, disons des contorsions, n'est pas sans intérêt, dans la mesure où d'une part elle constitue un rappel de l'attitude qu'eut la direction du PCF durant cette période, et où d'autre part elle illustre bien la démarche de Le Pors. L'ex-ministre n'apparaît pas comme moins réformiste que la direction de son parti, tout au plus revendique-t-il plus de cohérence dans l'expression de ce réformisme. Un réformisme qui, faut-il le dire, vient de loin, à la fois en ce qui concerne Le Pors et en ce qui concerne les dirigeants du PCF que Le Pors conteste aujourd'hui.

L'autre motif de fierté de Le Pors est de se présenter comme le précurseur des mesures formelles que la direction du PCF propose de faire adopter, dans les jours qui viennent, lors de son prochain congrès. Il se vante, à longueur de pages, d'avoir réclamé l'abandon de la référence au centralisme démocratique, quelques mois avant que Marchais ne le fasse ; d'une manière que Le Pors qualifie d'anti-démocratique, comme si c'était vraiment cela le vrai problème !

AFP

Les quatre ministres communistes en 1981. Aujourd'hui ils sont tous les quatre des chefs de file de l'opposition au sein du PCF.

Quand faire du neuf, c'est faire du vieux...

En fin de compte, Le Pors et les autres contestataires au sein de la direction du PCF se sont positionnés dans la perspective d'une transformation affichée, revendiquée, du PCF en parti ouvertement social-démocrate, transformation qui ne serait de toute façon pas une mutation, mais une simple mue, pour reprendre le mot de Le Pors. Car elle s'inscrit dans une évolution engagée depuis bien longtemps, profonde, irréversible en ce qui concerne la direction. Le fait que des hommes comme Le Pors, Juquin, aient été à la direction du PCF, en est une des expressions visibles.

Le Pors se pique d'aller de l'avant et d'innover. Comme s'il suffisait de gloser sur tous les tons que le passé est "archaïque" pour faire du neuf. Encore que, prudent, il revendique le droit à l'erreur, à l'improvisation. Car, prétend-il, le passé nous a déçus, la mue est difficile et, comme le serpent qui change de peau, nous sommes aveugles. Habileté, facilité, vieux truc de montreur de serpent. Car il n'est pire aveugle – pour être charitable – que celui qui détourne son regard des causes réelles, qui refuse de s'intéresser aux mécanismes responsables de l'injustice sociale, qui refuse de chercher les racines de l'oppression et de l'exploitation, et qui préfère, comme le propose Le Pors, chercher dans "l'Etat de droit", dans l'esprit de la loi, des remèdes aux tares de la société. Mais Le Pors n'a-t-il pas engendré, en trois ans... 12 lois, avec l'efficacité que l'on sait ! Quel homme !

Le serpent Le Pors, à force de tâtonner, à rencontré... sa queue, et la prend pour une voie nouvelle vers un avenir radieux. Excusez-le, il est encore aveugle !

Pas besoin de lire ce livre pour savoir que ces idées – ces vieilles idées – conduisent vers une impasse, sinon pour Le Pors lui-même, qui semble heureux de la place qu'on lui a offerte au Conseil d'Etat après avoir perdu son fauteuil ministériel, du moins pour les travailleurs.

Jean-Pierre VIAL

Des sidérurgistes lorrains déboulonnant des rails près de Longwy contre le plan de licenciement. C'était en 1984, à l'époque des ministres du PCF

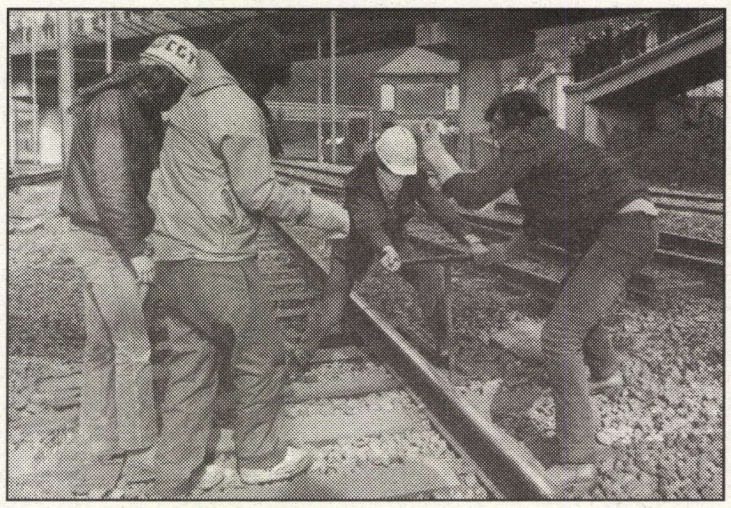

AFP

FETE de LUTTE OUVRIÈRE à LILLE
Samedi 5 février à partir de 15 h
Espace Concorde
Quartier de la Cousinerie,
rue Carpeaux à VILLENEUVE-D'ASCQ

Inondations et glissements de terrain

DES CATASTROPHES QUI NE SONT PAS SEULEMENT NATURELLES

A propos des inondations qui ravagent une partie du pays, la polémique éclate au sujet des digues de Camargue, du glissement de terrain de La Salle-en-Beaumont, dans les Alpes, et plus généralement du rôle des hommes (et des pouvoirs publics) dans la prévention ou l'aggravation des catastrophes naturelles.

La France est un pays aux rivières souvent canalisées, où les barrages abondent, où le climat est dans l'ensemble plutôt modéré. Rien à voir avec les pays tropicaux qui connaissent éruptions volcaniques, cyclones et raz-de-marée. Alors, en cet hiver 1994, proche du début du troisième millénaire, si une partie du pays est sous les eaux, il faut sans doute se résigner à cette évidence que nous vivons dans la nature (nous en faisons même partie) et que lorsqu'il pleut beaucoup, il faut bien que l'eau s'écoule quelque part...

AFP

Maison emportée par une coulée de boue, à La Salle-en-Beaumont, dans les Alpes

AFP

Lotissement inondé dans le Vaucluse.

Dans l'ensemble sans doute, les inondations et leurs conséquences sont certainement moins graves à notre époque qu'autrefois, et heureusement que la société a tout de même évolué un peu en matière de prévention des catastrophes et de sauvetages des hommes. Mais le vrai problème est qu'aujourd'hui la société aurait les moyens de tenir compte de bien des leçons du passé, et qu'on est loin de le faire toujours. Le scandale par exemple, ce sont ces lotissements ou ces campings, construits dans des terrains inondables, parce que ceux-ci sont bon marché. Il y a bien eu un permis de construire délivré, au mépris des risques courus par les nouveaux habitants !

Le scandale, c'est aussi la sordide affaire des digues de Camargue, dont tout le monde reconnaît qu'elles sont obsolètes, mais dont personne ne sait où est passé l'argent qui aurait dû servir à les entretenir (et qui aurait été de toute façon probablement insuffisant).

Chaque fois qu'en matière de prévention, quelque chose n'est pas fait ou mal fait, on trouve toujours des causes analogues : la pingrerie des promoteurs et des autorités municipales, voire départementales ou régionales, qui sont complices.

Le ministre de l'Environnement vient d'annoncer la tenue d'un Comité ministériel extraordinaire qui serait chargé de mettre au point *"une nouvelle politique de prévision des risques naturels"*. Mais le vrai problème n'est pas celui de la prévision, c'est celui de la prévention. Et le ministre n'a pas évoqué la possibilité de sanctionner les promoteurs et les autorités locales qui ont fait bâtir, en toute conscience, des habitations dangereuses...

Il y a quelques jours, une modification du code de l'urbanisme a été adoptée à l'Assemblée nationale, donnant des pouvoirs accrus aux bétonneurs et rendant plus difficile aux associations de s'opposer à leurs agissements, que ce soit en ville, en montagne ou sur le littoral. Même des agissements passés tout à fait illégaux ont été amnistiés ! Le ministre de l'Environnement aurait eu là une belle occasion de défendre... l'environnement. Il s'est bien gardé de le faire, se rendant peut-être ainsi complice de quelque catastrophe future...

Alors, faute de pouvoir faire quelque chose d'efficace contre les eaux, le Comité ministériel extraordinaire pourra servir à remuer du vent !

André VICTOR

À "Compiègne-les-pieds-dans-l'eau"

Alors que dans d'autres régions, le problème des inondations est encore entier, autour de Compiègne, dans l'Oise, l'heure est maintenant au bilan pour la soixantaine de communes qui se sont retrouvées sinistrées.

Pendant près d'une semaine en effet, les caprices de l'Oise et de l'Aisne ont causé des dégâts de grande ampleur, coupant une trentaine d'axes routiers, obligeant à détourner certaines lignes ferroviaires et surtout endommageant environ 4 000 maisons, 4 000 commerces, près de 70 entreprises (2 800 emplois).

Partout, les municipalités ont dû effectuer des bâtiments comme garde-meubles, mais surtout pour l'accueil des plus démunis, qui ont pu percevoir une allocation de 1 000 F... c'est-à-dire à peine de quoi se retourner dans une telle situation. Et les 70 000 F débloqués par le département pour les "premières urgences" n'ont guère permis de voir beaucoup plus loin.

Les secours "officiels" ne sont pas les plus efficaces !

En fait, ce sont surtout les associations caritatives qui se sont mobilisées, mais pas seulement : heureusement, la solidarité se manifestait à chaque coin de rue. En plus des pompiers et de l'armée (qui sillonnaient la zone inondée en zodiaque pour assurer le ravitaillement et les évacuations), beaucoup de secouristes bénévoles étaient là plusieurs jours durant, quit-

Colmatage des digues en Camargue ... mais où est passé l'argent destiné à leur entretien ?

À "Compiègne-les-pieds-dans-l'eau"

(suite de la page 6)

tant leur travail au risque de perdre leur rémunération. De même, 50 employés de la municipalité ont demandé à raccourcir leurs congés pour remplir leur tâche d'assistance sociale.

On ne peut pas dire, par contre, que l'aide des "officiels", malgré un côté très spectaculaire, ait été aussi efficace : à Thourotte, le maire, accompagné du préfet et de quelques autres notabilités, aurait pris place dans un engin de sauvetage pour une tournée d'inspection... qui a surtout donné du travail supplémentaire aux secouristes, l'un de ces messieurs étant tombé à l'eau... Dans le style "toujours prêts à se faire voir", les entreprises n'étaient pas en reste, comme Colgate qui a royalement fait don aux municipalités de 20 palettes de produits de nettoyage...

Heureusement, l'ensemble des secours, plus discret, a permis de faire face au monceau de problèmes : coupures d'électricité, mise hors service des stations d'épuration (heureusement, l'eau bouillie restait potable), absence de chauffage dans certains quartiers, mauvaises odeurs et pollutions (dues en particulier, aux cuves de fuel crevées...) enfin pour couronner le tout, inondation du tout-à-l'égout : il a fallu renoncer à remplir les baignoires et à utiliser les WC particuliers pour faire la queue aux WC chimiques installés aux coins des rues les plus touchées. A toutes ces contraintes matérielles, il faut ajouter la psychose des faux employés communaux et des cambrioleurs...

Et depuis, avec la décrue, d'autres problèmes apparaissent : on estime à dix jours de travail au minimum le temps nécessaire à l'évacuation des eaux boueuses, sans parler du séchage et du nettoyage... alors que bottes, serpillières et parpaings deviennent des produits rares ! Sans oublier, enfin, les incidents qui émaillent ces différents travaux, comme les motopompes qui vidaient le central téléphonique de Margny-les-Compiègne pour reverser consciencieusement l'eau dans les maisons voisines... et intoxiquer (heureusement pas trop grièvement) les pompiers utilisateurs !

Les grosses entreprises tirent leur épingle du jeu

Bien entendu, nombre d'entreprises étant aussi sinistrées, elles ont dû suspendre leur activité. Les plus prévoyantes avaient démonté préventivement les moteurs et matériels fragiles, ce qui ne les a pas empêchées de perdre le lien avec leurs salariés. Roussel-Uclaf, par exemple, a dû faire passer un numéro de téléphone dans la presse locale pour que le personnel puisse appeler pour savoir quand reprendre... ce qui s'est, somme toute, fait assez rapidement. D'autres comme Uniroyal (une des plus grandes de la région) avaient préféré ne rien faire plutôt que de rappeler le personnel en chômage partiel (puis en cinquième semaine) avant les inondations. On ne sait pas ce qu'en pensera son assureur quand elle apprendra qu'Uniroyal, déjà surnommé *"le premier sinistré du département"*, annonce un manque-à-gagner de 25 millions par jour non travaillé et pleure sur la destruction des stocks de caoutchouc (stocks qui ne devraient pas être si volumineux que cela, puisque l'entreprise se vante aussi, par ailleurs, de fonctionner en "flux tendu" !). Comme si, de toute façon, un groupe d'envergure internationale comme Continental Sicup, dont dépend Uniroyal, ne pouvait pas supporter quelques jours de production en moins !

En fait, toutes les entreprises n'ont pas perdu le nord à l'annonce des dégâts et elles ont, pour la plupart, commencé par mettre leur personnel en chômage technique. Plusieurs milliers de salariés, pour certains déjà éprouvés par l'inondation de leur domicile, se sont ainsi vus privés d'une partie de leur revenu, sans qu'on sache encore, pour l'instant, dans quelle proportion. Sans aucun complexe, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oise proposait même que les salariés qui en auraient encore posent des jours de congés... Et à tous ceux qui ne seraient pas convaincus que la priorité est l'aide aux entreprises, la même CCIO rappelle que *"l'Etat et les collectivités locales paieraient beaucoup plus cher, à moyen terme, à travers des licenciements et des indemnisations par les ASSEDIC"*... à moins d'aides *"efficaces" !* Et comme si le chantage n'était pas assez clair, la CCIO propose encore une procédure inédite en matière d'indemnisation : le paiement d'une enveloppe équivalant au chiffre d'affaires mensuel des entreprises concernées, à charge pour celles-ci de rembourser comme un crédit le montant de l'enveloppe qui serait supérieur au sinistre... On, se doute bien que ces sommes ne sont pas destinées à faire des avances sur salaire au personnel en difficulté ! Car, pour les entreprises, la plupart (sauf les plus gravement touchées, c'est-à-dire les plus petites) ont repris leur activité, même si elle n'est pas encore tout à fait normale.

...mais pour les particuliers, c'est plus dur !

Pour les particuliers, par contre, l'indemnisation risque d'être plus longue et plus difficile à obtenir. Certains se sont ainsi constitués en associations de sinistrés pour se retourner, au besoin contre les vrais responsables : ici les autorités qui ont délivré des permis de construire dans des zones dangereuses, là des services de voirie à qui on avait signalé depuis longtemps des engorgements. L'information sur les mesures de prévention aurait peut-être pu circuler un peu mieux. Mais, sur tous ces points, le bilan ne sera pas tiré avant plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

EDF-GDF

UN SERVICE PUBLIC À PLUSIEURS NIVEAUX

LA PAUVRETÉ ET LA POLITIQUE D'EDF TUENT

Un enfant est mort à Digny (Eure-et-Loir) suite à une coupure d'électricité pour non-paiement.

Pourtant la famille avait régularisé dans les deux heures mais, faute de personnel, EDF n'avait pas pu rétablir l'électricité ce soir-là. Les parents, pour protéger l'enfant du froid, l'ont placé sous une couette et il est mort étouffé.

Malgré l'hiver, EDF n'arrête pas d'appliquer sa politique de coupure en cas d'impayé. Il est évident que ce sont les familles les plus pauvres qui en font les frais. En ces temps-ci, il ne fait pas bon être sans emploi ou avoir un faible revenu.

Mais la direction ne veut rien savoir.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *EDF*
Issy-les-Moulineaux

QUAND LES CONDITIONS DE TRAVAIL SE DÉGRADENT

14 agents EDF-GDF et 8 personnes d'entreprises extérieures travaillant pour EDF sont morts d'accidents du travail rien que pour les dix premiers mois de 1993. Des chiffres importants, en augmentation par rapport à l'an passé.

La direction arrive à faire baisser le nombre d'accidents aux conséquences moins catastrophiques, en faisant pression pour qu'ils ne soient pas déclarés. Mais cacher les morts, elle n'a pas encore réussi.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *EDF*
Issy-les-Moulineaux

LES ASSISTÉS : C'EST TOUJOURS LES RICHES !

Le début d'année amène traditionnellement les augmentations de prix. EDF n'y coupe pas même si les tarifs augmentent moins vite que l'inflation : une hausse est prévue en février, hausse non justifiée car le prix de revient moyen du KWh baisse d'environ 2 % pour 1993-94.

Comme les autres années, cette hausse ne sera pas équitable entre gros et petits consommateurs : + 0,3 % pour les industriels, + 1 % pour les tarifs domestiques.

L'augmentation de 0,3 % pour les industriels correspond en fait à une baisse très nette car elle est très en-dessous de l'inflation.

Profit d'Etat, profit privé, c'est toujours le petit qui trinque.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *EDF*
Paris

Afrique

DÉVALUATION DU FRANC CFA

UNE AUSTÉRITÉ RENFORCÉE POUR LES PLUS PAUVRES D'ENTRE LES PAUVRES

Réunis à Dakar, les dirigeants des 14 Etats membres de la "zone franc" (essentiellement anciennes colonies françaises d'Afrique) ont, sous la pression du Fonds Monétaire International (FMI), accepté de dévaluer leur monnaie commune, le franc CFA, de 50 % par rapport à la monnaie à laquelle il était lié depuis 1948, le franc français.

LO

Un marché au Sénégal. Même les plus pauvres, on peut encore les pressurer.

Depuis des mois la rumeur courait d'un tel risque et les riches, les affairistes et gros commerçants avaient pris leurs précautions. C'est par valises entières qu'ils s'étaient débarrassés à temps de leurs francs CFA contre des devises fortes.

Les travailleurs, les paysans, les pauvres condamnés à vivre d'expédients, eux, n'ont évidemment pas pu faire de même. Il est vrai qu'ils n'avaient souvent pas non plus d'économies à tenter de protéger... C'est sur eux, pourtant, que vont le plus porter les répercussions de cette dévaluation : les marchandises importées, souvent de France et bien plus chères qu'ici, coûteront au moins deux fois plus cher, pour des salaires inchangés... quand on a un travail.

Cette décision des autorités financières mondiales (le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale), avalisée par l'Etat français, va se traduire par une brusque aggravation des conditions de vie de millions de gens, dont certains comptaient déjà parmi les plus pauvres de la planète. Il va leur être encore plus difficile de se nourrir, de se soigner, de donner un minimum d'instruction à leurs enfants, d'avoir une vieillesse pas trop misérable (dans les pays où existe un système de retraites, celles-ci ne sont pratiquement jamais versées... même si on a cotisé).

Les raisons d'une dévaluation

Officiellement, il s'agit d'éviter que le franc CFA, faisant figure de monnaie forte – car indexée sur le franc français – ne soit l'objet d'une spéculation, ruineuse pour les pays de la "zone franc", de la part de leurs voisins n'adhérant pas à cette zone.

En fait, après avoir pendant des dizaines d'années retiré d'Afrique de quoi remplir ses caisses, et avoir eu ainsi entre autres de quoi soutenir la concurrence de bourgeoisies plus performantes, l'impérialisme français se trouve désormais en situation moins favorable. L'effondrement du cours des matières premières (cacao, coton, café, caoutchouc...) a sinistré les pays d'Afrique : leurs Etats se sont trouvés en situation de faillite... et le Trésor public français, tenu par les obligations découlant de l'existence d'une "zone franc" – et de l'intérêt qu'y ont nombre de secteurs de la bourgeoisie française – comble, depuis des années, les trous de leur budget.

Mais en France même, l'économie s'essouffle et les profits capitalistes ne se maintiennent de plus en plus que grâce aux cadeaux budgétaires de l'Etat. Et les besoins en la matière sont tels que la bourgeoisie française dans son ensemble ne voit pas forcément d'un bon œil le fait que son Etat doive distraire de quoi tenir à bout de bras les budgets de certains Etats de la "zone franc".

L'impérialisme français : un impérialisme de seconde zone

Et surtout, certaines bourgeoisies – allemande, japonaise et plus encore américaine – plus dynamiques et plus puissantes que la bourgeoisie française, considéraient depuis quelque temps déjà comme un anachronisme la survivance d'une "zone franc" où elles avaient déjà pris pied de longue date, mais qui réservait bien des avantages aux opérateurs financiers et commerciaux de l'ex-métropole coloniale.

Ce sont ces concurrents-là, et au premier chef les Etats-Unis, qui avaient sapé, de l'intérieur d'abord, le monopole de la France sur ses anciennes colonies et qui voulaient l'abolition pure et simple de la "zone franc".

Apparemment, entre d'une part le FMI et la Banque Mondiale, porte-parole de l'impérialisme et d'abord du plus puissant d'entre eux, les Etats-Unis, et d'autre part la France, il a été adopté une solution de compromis : la "zone franc" ne serait pas démantelée d'un seul coup : ainsi, le fait de dévaluer le franc CFA en bloc, et non pas pays par pays comme le préconisaient au départ les experts du FMI, préserve encore les apparences d'une "zone franc".

Menaces sociales

Cette solution n'est pourtant pas le fruit des seules tractations entre les représentants des différentes bourgeoisies. Il semble bien que les représentants du FMI, comme de la France, se soient inquiétés des répercussions sociales qu'aurait pu avoir un démantèlement brutal de la "zone franc".

Les dirigeants africains n'ont été appelés, en toute dernière heu-

"ZONE FRANC", FRANC CFA ET INTÉRÊT DES CAPITALISTES FRANÇAIS

La "zone franc" fut créée en 1948, lorsque l'Etat français commença à sentir – sous la pression des peuples, mais aussi de son "allié" américain – qu'il devrait accorder leur indépendance à ses colonies. Il s'agissait, notamment par le biais d'une monnaie unique (le franc CFA) liée au franc français, de maintenir dans ces pays une certaine communauté économique et politique sous la haute surveillance de Paris. (La Grande-Bretagne avait, pour les mêmes raisons, lancé une "zone sterling", qui a ensuite éclaté).

Pendant 45 ans, cette "zone franc" a préservé en quelque sorte l'héritage de la période coloniale et maintenu un nombre non négligeable (aujourd'hui 14) d'Etats "indépendants" au sein d'un même espace monétaire sous tutelle française. Cela a surtout profité aux entreprises françaises disposant ainsi d'une zone étendue – et plus ou moins réservée – pour leur commerce, leurs opérations financières et mouvements de capitaux (pas de change, peu de contrôle, parité monétaire fixe : 1 F = 50 francs CFA).

Même si la concurrence américaine, japonaise mais aussi allemande a depuis longtemps mis à mal le principe même d'une "chasse gardée" française, aujourd'hui encore, cette "zone franc" africaine reste une proie de choix pour les groupes financiers et industriels français. Selon *Le Figaro-Economie*, ceux-ci y disposeraient de 1200 filiales et d'un millier *"de PME-PMI totalisant 70 % du secteur privé "moderne" de ces pays"*, représentant de 60 à 75 % de tous les investissements étrangers, pour un total de 100 milliards de francs de chiffre d'affaires.

"Une mesure brutale et importante (de dévaluation du franc CFA) *aurait sur nos affaires des répercussions considérables"*, a récemment déclaré le président du conseil des investisseurs français en Afrique. Eh oui, si le franc CFA baisse de moitié, cela renchérira considérablement les exportations vers ce qui restera de la "zone franc" pour les Bouygues, Bolloré, Pinault et autres, dont certains se sont considérablement enrichis dans ce domaine par le biais de filiales spécialisées.

L'Etat français, pour expliquer son désengagement plus ou moins forcé, invoque le fait que la "zone franc" le force à combler le déficit des budgets des Etats membres ; mais il faut croire que si cela a duré et dure encore, c'est que tout ce qui a été englouti dans ces déficits (20 à 25 milliards par an) n'était pas perdu pour tout le monde. C'était même une façon très directe de subventionner des capitalistes qui tirent une part importante de leurs bénéfices de cette région : 4 milliards de francs de chiffre d'affaires pour CFAO, du groupe Pinault-Le Printemps ; 2,8 milliards (55 % de son chiffre d'affaires total) pour SCOA, du groupe financier Paribas ; même proportion et 835 millions pour l'industriel exportateur de bois, Rougier...

P.L.

LO

"Garantie" des intérêts français : un navire de guerre dans le port de Dakar.

LO

re, à Dakar que pour ratifier ce que d'autres avaient décidé pour leurs pays. Au service des bourgeoisies occidentales, et française en particulier, ils étaient certainement intéressés au maintien de la "zone franc". Ne serait-ce que parce que cela leur permettait de s'enrichir rapidement, de mettre sans problème à l'abri à l'étranger la richesse ainsi accumulée et que ce système leur offrait un certain "filet" de protection. Mais leurs déclarations répétées sur le fait que les mesures préconisées par le FMI (et la France) pourraient provoquer des "émeutes du riz", ne sont pas forcément dictées par leur seul intérêt personnel immédiat.

Les dirigeants de ces pays sont les premiers à savoir que, depuis des années, ils saignent déjà leur population pour rembourser les traites des crédits ouverts par les banques occidentales afin de les "aider". Et, bien avant que ne soit décidée cette dévaluation-amputation de moitié du niveau de vie de ces populations, la situation était déjà devenue insupportable.

Le Sénégal, qui n'est pourtant pas le plus pauvre des Etats de l'Ouest africain, a été récemment secoué par plusieurs grèves générales, notamment depuis que les salaires des fonctionnaires ont été diminués de 15 %. Au Cameroun, en décembre, c'est de moitié que les salaires de la fonction publique ont baissé. Et encore faut-il préciser qu'au Tchad, au Zaïre, au Cameroun, en Centrafrique, au Congo, les salaires dans la fonction publique ont des mois, parfois jusqu'à un an, de retard de paiement !

Les tractations de Dakar entre FMI, ministres français et dirigeants africains avaient pour but d'enrober la potion amère de cette dévaluation : on parle d'effacer certaines dettes, de débloquer quelques milliards de dollars... Mais même ainsi, le seul fait de dévaluer le franc CFA de moitié a presque doublé le coût de la dette des Etats africains, une dette libellée essentiellement en francs français.

Un coût doublé, pour des salaires de misère : dans cette Afrique déjà exsangue, cette dernière ignominie des mandataires de la bourgeoisie mondiale peut provoquer l'explosion. Ce serait bien la seule chose qu'ils n'auraient pas volée sur ce continent martyrisé.

Pierre LAFFITTE

CERCLE LÉON TROTSKY

Vendredi 4 février
à 20 h 30

"Dans l'Afrique Noire ravagée par l'impérialisme, le déclin de la chasse gardée française"

Salle de la Mutualité
26, rue Saint Victor
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

Europe

L'Europe de l'Est et ses illusions sur "l'aide" occidentale

OTAN EN EMPORTE LE VENT...

Organisée comme un grand spectacle, le président Clinton ayant fait le voyage de Bruxelles tout exprès, la réunion des Etats membres de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord), qui devait examiner la demande d'adhésion de certains pays d'Europe centrale, a accouché d'une proposition de... "partenariat pour la paix".

Que la République tchèque, la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie aient voulu bénéficier du statut de membre de l'OTAN, n'a rien d'étonnant. Ce statut est censé garantir la protection de qui l'obtient, grâce à la promesse de tous les autres membres, Etats-Unis compris, de le protéger militairement.

Seulement voilà, l'OTAN fut formée par les Etats-Unis comme une alliance militaire dirigée contre l'URSS, au début de la Guerre Froide. Aujourd'hui que l'URSS s'est effondrée, que les Etats qu'elle avait enrôlés dans sa propre alliance militaire – le Pacte de Varsovie – ont repris leur liberté, les Etats-Unis et leurs alliés ouest-européens ne sont plus si pressés d'offrir leur parapluie à d'autres. Et cela, d'autant plus qu'il pleut, ou plutôt que, de l'ex-Yougoslavie à l'ex-URSS, ont éclaté nombre de conflits ravageurs, à l'évolution imprévisible et de moins en moins contrôlables.

Du temps où existait l'URSS, les puissances occidentales trouvaient un intérêt dans le fait de chercher à enrôler dans l'OTAN quiconque semblait vouloir se tourner contre elle : après tout, dans la guerre qui pouvait éclater, il aurait bien fallu que certains peuples, certaines armées se trouvent au premier rang, prennent le plus de coups, pour que d'autres, à l'arrière (Angleterre, France et surtout Etats-Unis) aient le temps de voir venir.

Mais aujourd'hui, les mêmes puissances qui feignaient de pleurer sur le sort des "pauvres-pays-d'Europe-centrale-et-orientale-empêchés-de-rejoindre-leurs-démocraties-sœurs-de-l'Ouest-à-cause-du-Pacte-de-Varsovie" ne veulent plus les accueillir, alors que rien ne s'y opposerait.

Pardi ! Il n'est que de voir comment Etats-Unis, France, Allemagne et Angleterre ne cessent de remettre à plus tard l'idée de mettre un doigt dans l'engrenage bosniaque, pour comprendre que ces puissances n'ont aucune envie de se trouver, demain, entraînées à leur corps défendant dans tel ou tel conflit impliquant des Etats de l'Est européen.

Et puis, au fond, ce rôle de protecteur des Etats est-européens reste précisément dévolu par les prétendues démocraties occidentales à la Russie d'Eltsine et, qui sait, de Jirinovski.

Bien sûr, de ce côté-là, les dirigeants occidentaux préfèrent prévenir que guérir et chercher à désamorcer les conflits avant qu'ils n'éclatent. On en a eu encore un exemple ces jours-ci avec la signature (pour la troisième ou la sixième fois, on ne sait plus) d'un accord de désarmement nucléaire de l'Ukraine, sous l'égide de Clinton, mais aussi de... Eltsine.

Alors, évidemment, les dirigeants ukrainiens, polonais ou tchèques qui auraient cru qu'il suffisait de se proclamer ami de l'Ouest, du marché capitaliste, voire de rejeter certains cousins jugés peu présentables selon les critères occidentaux (tels les Slovaques pour les Tchèques, les Serbes pour les Slovènes et les Croates, ou les Russes pour les Ukrainiens) en seront pour leurs frais et leurs illusions. Dans ces pays où, et l'Occident y a contribué par sa propagande, le Russe était devenu une sorte d'image de Père fouettard, eh bien, c'est à lui que les Clinton, Kohl et autres Mitterrand confient le soin d'être le garant de ce qu'ils appellent démocratie, liberté et paix.

C'est une vieille habitude, pour les Occidentaux. Au XIXe siècle, ils vilipendaient les Cosaques, mais faisaient appel à eux dès que la Hongrie ou la Pologne "bougeaient".

En 1956, ils appelaient l'Europe centrale à se libérer de l'emprise soviétique, mais ils étaient bien heureux, au fond, de voir les chars russes se charger de la répression de la révolution hongroise. Alors, pourquoi changer ? Voilà au fond ce que les Occidentaux pensent très fort. Tellement fort que les peuples de l'Est, en l'espace de quelques années, risquent d'être définitivement édifiés sur les prétentions démocratiques et libératoires de leurs "amis" de l'Ouest !

P.L.

La "photo de famille" des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'OTAN.

AFP

Dernière trouvaille de Balladur

TVA remboursée... POUR L'EMPLOI ? NON, POUR LES PATRONS !

Invité à TF1, le Premier ministre Balladur a déclaré qu'il subordonnerait l'accélération du remboursement du décalage de TVA aux grandes entreprises, actuellement en cours, au fait qu'elles vont créer des emplois, ce qui a été immédiatement présenté comme la confirmation de sa volonté de s'attaquer sérieusement au chômage.

Mais ce qui va sortir de cette tonitruante décision du gouvernement, c'est évidemment d'abord... une accélération des remboursements de TVA au patronat.

Depuis juillet dernier, l'Etat a déjà remboursé aux patrons à ce titre 45 milliards. 45 autres milliards restaient encore à venir, mais ce remboursement devait s'étaler initialement sur vingt ans. Le grand patronat ne voulait pas attendre si longtemps...

Désormais, l'accélération du remboursement serait promise à toutes les entreprises à qui il est dû une somme supérieure à 150 000 F, soit 3 % des entreprises, les plus grosses. Pas besoin d'être très malin pour comprendre qu'en échange le gouvernement, comme toujours, se contentera d'une vague promesse de création d'emplois ou d'une embauche temporaire. Car l'important pour Balladur, ce n'est pas ce qu'il vient clamer à la télévision, mais de distribuer un supplément d'étrennes au grand patronat qui accepte tous les cadeaux et pas seulement pendant les fêtes.

L'égalité selon France-Télécom

HAUSSE DES PRIX POUR TOUS

L'augmentation du prix des communications téléphoniques entre en vigueur le 15 janvier (LO n° 1330). Il faut y ajouter l'augmentation de l'abonnement, une mesure qui illustre bien le culot des dirigeants de France Télécom.

Jusqu'à maintenant, l'abonnement allait de 28 F par mois pour les circonscriptions de moins de 50 000 abonnés (cela concerne de nombreuses circonscriptions, de la taille de celle de Châtellerault, par exemple) à 39 F pour les circonscriptions de la région parisienne. Maintenant, au nom de l'égalité, France Télécom instaure l'abonnement à tarif unique de 45 F par mois... soit une augmentation de 62 % pour de nombreux abonnés !

Le prétexte est que, la taille des circonscriptions ayant été revue, chacun pourra joindre sept fois plus de correspondants au tarif des communications locales ; or celui-ci en fait est augmenté. La durée d'une unité télécom passant de six minutes à trois minutes, le prix d'une communication locale de plus de trois minutes doublera.

France Télécom distribue à ses employés, qui auront à faire face aux réactions légitimes des abonnés à partir du 15 janvier, un argumentaire pour qu'ils expliquent qu'en fait il n'y a pas augmentation. A l'abonné qui trouverait regrettable de devoir payer deux fois plus cher de téléphoner à sa grand-mère dans la ville d'à côté, va-t-on répondre qu'il n'a qu'à téléphoner en Australie, les communications pour cette destination baissant de 9,3 % selon la publicité de France Télécom ?

Faudra-t-il en revenir à la recette de Fernand Raynaud qui, pour avoir le 22 à Asnières, devait passer par New York ?

AFP

Minitéléphone et combiné géant. L'égalité, c'est le coup de massue pour tous, excepté les entreprises qui seront avantagées.

QUAND FR3 ÉVOQUE LÉNINE ET LA RÉVOLUTION RUSSE

L'émission de télévision sur FR3, *Les brûlures de l'Histoire*, était consacrée mardi 11 janvier à Lénine, mort il y a 70 ans, le 21 janvier 1924.

ARC

Le vrai Lénine, aussi différent des statues érigées par les staliniens que des calomnies des commentateurs bourgeois. Ici avec Trotsky et Kamenev.

Le seul intérêt positif de cette émission est d'avoir montré nombre de films illustrant les débuts de la révolution d'Octobre 1917, la guerre civile opposant d'un côté ouvriers, paysans et militants bolcheviques et de l'autre des officiers restés fidèles à la dictature tsariste appuyés par les armées des principaux pays impérialistes (seuls la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon étaient mentionnés mais, fâcheux oubli, pas la France !), les premiers pas de la NEP, la mort de Lénine et la lutte politique qui suivit et qui devait se conclure par la victoire de Staline et de la bureaucratie contre Trotsky et l'opposition de gauche.

Mais ces films muets tournés par les actualités soviétiques de l'époque, s'ils étaient émouvants comme ces soldats rouges prêtant serment en pleine guerre civile, auraient mérité d'autres commentaires que ceux de l'animateur, Patrick Rotman, et son invité, l'historien autoproclamé Nicolas Werth, qui étaient là pour instruire une fois encore le procès de la révolution russe.

Sur le ton de la conversation de salon, il était reproché à Lénine et au bolchevisme rien moins que la régression économique et sociale, sans que le "journaliste" et son compère "historien" n'éprouvent le besoin de mentionner, outre l'arriération de la Russie, les conséquences de la guerre impérialiste et la guerre civile propulsée par les puissances impérialistes.

Pour conforter cette idée à la mode qu'entre bolchevisme et stalinisme il n'y a aucune différence, l'usage de la terreur, avec la tchéka, les procès et ses camps, était sollicitée pour suggérer l'identité. Mais les apparences ne font pas la réalité.

A la manière du metteur en scène Robert Hossein qui fait voter à froid, sur la mort ou l'acquittement de Marie-Antoinette (et de la Révolution française !), des spectateurs qui n'ont guère d'idées des raisons qui pouvaient animer sans-culottes et jacobins, rien n'était dit ici de ce qu'avait été, pendant des siècles, la dictature des tsars sur les peuples composant l'Empire russe ; ni le rôle des masses ouvrières et paysannes dans cette révolution, ni les espoirs soulevés par cette révolution non seulement pour les travailleurs de Russie mais aussi dans le monde entier, au point de déclencher une vague révolutionnaire qui secoua toute la planète.

Au total, on nous a servi l'opinion de petits-bourgeois nantis, remplis de suffisance, qui n'ont que mépris pour ce que l'un d'entre eux appelait les *"couches politiquement analphabètes"* au point de ne plus pouvoir concevoir – en supposant qu'ils soient de bonne foi, ce qui n'est pas évident – qu'à certains moments, justement pendant les révolutions, les déshérités occupent la scène historique pour y décider en toute conscience de leur avenir.

J.F.

Chausson

Après la confirmation des 661 licenciements

JUSQU'AU BOUT, LES TRAVAILLEURS ONT RÉPONDU COUP POUR COUP!

Jusqu'à la réception des lettres de licenciement les travailleurs de Chausson ont répondu, encore ces derniers jours, à chaque mauvais coup de la justice, du gouvernement et de ceux qui sont chargés d'exécuter les basses œuvres de Renault et Peugeot.

LO

Après la décision finale du Tribunal de commerce, mardi 4 janvier, donnant le feu vert aux 661 licenciements, une manifestation a été organisée en direction de Matignon et du ministère de l'Industrie que les pouvoirs publics n'ont pas osé interdire. Même si tous savaient que les lettres de licenciement étaient sur le point de partir, plus de 700 travailleurs ont tenu à se retrouver à Paris pour crier : *"La justice est pourrie, Balladur aussi !"* car il était évident pour tous que le gouvernement était totalement solidaire de ce plan de licenciement.

Les promesses non tenues de Longuet

Encore une fois, au ministère de l'Industrie, à cause de la manifestation, on nous a fait des promesses : *"Les engagements de monsieur Longuet sur un plan social exemplaire seront tenus "*. Et une réunion dite "de travail" fut fixée pour le lundi 10 janvier, le jour où les deux usines de Creil et de Gennevilliers étaient en chômage et où les salariés devaient recevoir les lettres les avisant de leur licenciement.

Sans trop d'illusion, mais fiers d'avoir jusqu'au bout su trouver les moyens de répondre, les travailleurs de Chausson se sont donné rendez-vous pour des assemblées générales le mardi 11 afin de juger sur pièces les promesses du ministre de l'Industrie.

Une fois de plus la montagne accoucha d'une souris. Si le lundi, lors de la réunion au ministère, les représentants des pouvoirs publics (ministère de l'Industrie et délégation à l'Emploi) s'étaient déclarés partisans de certaines avancées sur le plan social (départs volontaires, amélioration des primes, offres de reclassement, formation), le résultat final communiqué par écrit par le PDG de l'entreprise le mardi matin était pratiquement nul.

L'ignominie des listes

De plus, ceux qui ont mis au point les listes de licenciés ont tenu à ajouter au caractère crapuleux de celles-ci en y mettant bon nombre de personnes de plus de 50 ans (à Creil près de 130, représentant près de la moitié des plus de 50 ans) et tout particulièrement, aussi bien à Creil qu'à Gennevilliers, des personnes atteignant les 54 ans à la fin du plan qui sont sûres de ne pas retrouver de travail et qui ne pourront pas bénéficier d'un FNE.

La direction d'ailleurs est bien consciente puisqu'elle a offert pour "les plus de 50 ans", et pour eux seuls, un aménagement du calendrier de versement des primes complémentaires de licenciement.

Et ce n'est pas tout ! Des conjoints de personnes licenciées il y a quelques mois, des gens gravement malades, des handicapés ont été mis sur les listes.

Usines paralysées pour protester

Mardi 11 janvier, à Creil comme à Gennevilliers, la production a été paralysée à la suite des assemblées qui se sont tenues. A Gennevilliers, où le travail reste organisé en deux équipes, aucun atelier n'a tourné et à Creil, malgré une lettre de la direction qui invitait les 435 licenciés à rester chez eux, tout le monde s'est retrouvé à la prise de poste de la seule équipe qui est maintenue, à 13 h 30, pour une assemblée massive. Là les chaînes ont été paralysées jusqu'à 17 heures 30.

Bien sûr, ce mouvement de mardi était avant tout un mouvement de protestation. Après quatre mois de lutte et de manifestations, l'espoir d'obtenir plus n'est plus vraiment là. Chacun sait que la nouvelle réunion promise par le ministère de l'Industrie, le 27 janvier, sur l'avenir de Chausson et les engagements de Renault n'apportera que du vent et que le plan de fermeture est toujours là.

Cela dit, tout le monde est conscient aussi que les reculs et les quelques garanties obtenues, les travailleurs ne les doivent qu'à leur lutte. Sans elle, les licenciements auraient eu lieu en octobre, et en décembre le Tribunal aurait sans doute prononcé la liquidation de l'usine de Creil ; sans cette lutte, le personnel licencié n'aurait touché que les indemnités légales alors qu'aujourd'hui les conditions du plan précédent ont été reconduites (65 000 F supplémentaires avec plus ou moins de conditions restrictives) ; enfin sans cette lutte les pouvoirs publics prendraient encore moins de gants pour aborder l'avenir des travailleurs restants tant à Creil qu'à Gennevilliers.

Alors chez Chausson personne ne regrette ce qui a été fait et tous ceux qui se sont battus en sont fiers.

Correspondant LO

À Gennevilliers

AU NOM DE LA LOI DU FRIC

A Gennevilliers, 211 d'entre nous ont été avisés par courrier à leur domicile, de leur licenciement ou départ en pré-retraite FNE.

Personne ne s'attendait à des cadeaux de la part de la direction, certes, mais la rencontre du 10 janvier, entre les représentants du gouvernement, de la justice qui exerce sa tutelle et des syndicats, pouvait laisser penser à quelques rallonges financières. Cela n'a pas été le cas. La direction semble au contraire avoir voulu se venger de travailleurs qui, depuis des mois, manifestent avec obstination contre les licenciements.

Résultat : la direction n'a pas raté les plus âgés, les plus faibles, les plus malades. Elle licencie, par exemple, un camarade qui a passé un an dans un hôpital psychiatrique, un autre qui est hospitalisé depuis des mois pour une maladie grave, un autre encore qui est totalement sourd. Sans oublier tous les "cas sociaux". Exit, ceux dont *"la rentabilité n'est pas attractive"*, selon elle !

Il pourrait y avoir 96 départs en FNE. Mais ce n'est même pas sûr. Un peu plus d'une trentaine sur ces 96 sont toujours sous réserve d'une acceptation.

40 000 francs devraient être donnés aux licenciés qui acceptent, dans les 15 jours, l'"adhésion" à la convention de conversion. 25 000 francs encore devraient ensuite leur être versés. Mais il faudrait pour cela que les camarades licenciés (d'un certain âge, rappelons-le) justifient qu'ils ont bien fait tous leurs efforts pour trouver un emploi ; il faudrait même que certains aient obtenu un CDD (Contrat à Durée Déterminée) pour toucher même pas le millième de ce que la direction leur a volé, pendant 20 ou 30 ans d'exploitation. Et qui est sûr, même, de voir la couleur de ces sommes ? Car l'usine Chausson est en redressement judiciaire. Où en sera-t-elle dans un an ? Qui paiera si Chausson n'existe plus ? C'est peut-être le calcul que fait la direction, de mettre d'ici là la clé sous la porte.

Du samedi 8 janvier au lundi 10, une petite centaine de licenciés sont venus avec leur lettre pour discuter. Et le mardi 11 janvier au matin, un piquet formé des militants et des travailleurs combatifs qui ont organisé les manifestations et rassemblements de ces cinq derniers mois, a assuré l'accueil et appelé à une assemblée générale.

Quasiment personne n'a eu le cœur de travailler ce jour-là, mais c'est l'écœurement et un pesant sentiment d'impuissance qui ont cependant dominé.

Renault et Peugeot, les deux grands trusts actionnaires de Chausson, et qui emploient à eux deux des dizaines de milliers de salariés, avaient les moyens de trouver une solution – un emploi ou une véritable compensation financière – pour les 3 000 salariés de Chausson. Mais non ! Les patrons, les experts judiciaires et les ministres, tous les bourgeois se sont serré les coudes autour de leurs magots.

Correspondant LO

SNCM (Marseille)

TOUT ÉTAIT PRÉVU... SAUF LE VENT ET LA TEMPÊTE !

L'échouage du "Monte Stello"

AFP

Sauvetage des passagers du "Monte Stello".

Un autre navire en difficulté, le minéralier "Alpha Star", abandonné par son équipage lors de la même tempête et également près des côtes Sardes.

AFP

C'est samedi 1er janvier à 6 heures que le *Monte Stello*, cargo mixte de la SNCM, qui assurait la ligne Marseille-Porto Vecchio passant normalement par les Bouches de Bonifacio, s'est échoué sur l'île de Barrettini près de la Sardaigne. Il s'était passablement éloigné de sa route. Il y avait à bord 57 passagers et 26 hommes d'équipage.

Vers 5 heures du matin un grain s'était levé avec de fortes rafales de vent, une mer très agitée et une mauvaise visibilité ; l'officier de quart a vu trop tard les rochers et quand il a crié *"en arrière toute !"* cela n'a permis que de limiter la violence du choc. Le fait que le navire se soit échoué a eu l'avantage de le stabiliser et de l'immobiliser. La coque, déchirée sur 65 mètres, laissait l'eau envahir la salle des machines ainsi que le pont-garage.

L'équipage a demandé aux passagers de revêtir les gilets de sauvetage et les a rassemblés dans la grande salle du bar. Pour éviter toute panique il a même fait visionner aux enfants des dessins animés en attendant les secours. Un hélicoptère venu de la base de Toulon a, par hélitreuillage, évacué les passagers puis l'équipage vers la Corse. Finalement il n'y a eu que des pertes matérielles mais on a frôlé la catastrophe...

Certes il y a eu un grain brusque et violent, mais les navires peuvent affronter de telles difficultés. Seulement il s'y est ajouté de nombreuses défaillances ; un phare et des balises côtières étaient signalées comme défaillantes à l'officier de quart, le second capitaine. Il semble qu'il y ait eu panne d'un des deux radars du bateau. Le sémaphore questionné par l'officier lui aurait indiqué dans un premier temps une position erronée... Toujours est-il que le *Monte Stello* a suivi une mauvaise route et qu'il s'est trouvé dans la passe de Bonifacio beaucoup trop près de la Sardaigne, bordée par des îlots dangereux. Le commandant n'est arrivé que tard à la passerelle. On n'avait pas mobilisé de marins supplémentaires, comme cela se fait par mauvaise mer, pour surveiller la route.

Enfin un lourd handicap s'ajoutait à ces problèmes : l'obsession de l'économie. Le fait de ne pas voir les phares et balises étant en soi inquiétant, il était possible de faire demi-tour pour emprunter une autre route en contournant le cap Corse. Ce trajet est certes beaucoup plus long et fait consommer plus de carburant, mais il permet de se tenir loin des écueils, en pleine mer. Seulement les états-majors à bord sont très tenus par l'Armement. Celui-ci exige toujours qu'ils respectent les délais d'arrivée des chargements en dépit des conditions météo, et veut que les traversées soient les plus économiques possible, utilisant les trajets les plus courts et embarquant le moins de marins possible.

Le commandant a certes l'entière responsabilité du navire, il est seul maître à bord, mais il est aussi soumis à cette pression continuelle. Depuis quelques années les effectifs à bord sont réduits au minimum, et il faut toujours que les marins se battent pour avoir un homme de plus ici ou là.

Les Affaires Maritimes peuvent toujours poser aujourd'hui la question de savoir pourquoi il n'y avait pas de matelot de veille en plus du matelot de quart, mais elles avaient accepté sa suppression sur les cargos et sont en général complaisantes à l'égard des exigences des compagnies.

Le même jour, dans le port de Bastia, l'*Ile-de-Beauté*, un très grand car-ferry de la SNCM, en croisière pour le nouvel an, pris sous les rafales d'un vent très violent, a rompu ses amarres et a brutalement heurté un navire italien. Deux ou trois passagers, en croisière sur l'*Ile-de-Beauté*, ont été légèrement blessés.

La prise au vent de ces gigantesques navires est grande. Les armateurs font construire des bateaux de plus en plus grands mais ne prévoient pas ce qui serait nécessaire en conséquence pour faire face à des situations exceptionnelles. Bien des ports ne sont pas adaptés non plus et ne disposent pas de l'infrastructure nécessaire. C'est le cas du port de Bastia, très mal protégé du vent violent, ce qui rend souvent dangereux son accès, voire le séjour à quai.

Alors, bien sûr, la mer reste dangereuse ; mais en bonne partie à cause des économies sur les équipements publics et surtout de la rapacité des armateurs...

Correspondant LO

CLECIM (Saint-Chamond)

LES PAPILLOTES DE LA CONTESTATION

La politique salariale de CLECIM provoque un mécontentement parmi les employés, les dessinateurs, les techniciens et même les cadres (voir *LO* n° 1330). La cérémonie des vœux en ce début d'année a été encore l'occasion de mesurer ce mécontentement !

Chaque année, cette cérémonie paternaliste, qui se termine par un pot, est l'occasion pour les patrons de faire des discours que le personnel est convié à venir poliment écouter.

Cette année, la CGT et la CFDT de l'entreprise appelaient au boycott. Celui-ci fut bien suivi puisque, sur un effectif de 370 personnes, seulement 65 personnes, dont les chefs de service, s'étaient déplacées. Pour que la salle ne fasse pas trop vide, une dizaine de hauts cadres de Paris s'étaient déplacés pour faire la claque.

A l'entrée de la salle, les délégués CGT et CFDT, sur deux rangs, distribuaient un tract aux inconditionnels de ce genre de cérémonie. Ce tract parodiait le fameux triangle du projet d'entreprise. Au centre de ce triangle *"l'esprit d'équipe"* avait été remplacé par *"un patron paternaliste"* et sur les trois branches les slogans *"des clients ultra-satisfaits"*, *"une performance économique en progrès"*, *"des individus épanouis dans leur travail"* devenaient : *"des bénéfices qui augmentent"*, *"des actionnaires qui s'enrichissent"*, *"des salaires qui sont bloqués"*.

Avec le tract étaient proposées des papillotes. Ces friandises de Noël, bien connues dans la région stéphanoise, sont aussi le symbole des augmentations de fin d'année, et cette fois des ...non-augmentations ! Certains chefs de service refusèrent de croquer la friandise, et tordaient le nez ; ils s'excusèrent en prétextant un régime : le cœur n'y était pas, de toute évidence !

En tout cas, cette faible participation à la cérémonie des vœux fut largement commentée le lendemain et fit la joie... de tous ceux qui n'y étaient pas !

Sud-Marine (Marseille)

UNE LIQUIDATION QUI NE PASSE PAS EN DOUCEUR

Mardi 11 janvier, les travailleurs de Sud-Marine ont de nouveau exprimé leur colère en bloquant trois des portes d'accès au port de Marseille, empêchant pratiquement tout travail dans cette partie du port.

La veille, le lundi 10 janvier, ils avaient manifesté dans les rues de Marseille, enflammant des pneus devant la Préfecture de Région et s'affrontant aux CRS. Ils ont aussi depuis le 3 janvier commencé l'occupation des locaux de leur entreprise sur le port, occupation qui continue à ce jour pour tenter d'empêcher les licenciements.

Jeudi 6 janvier, le tribunal de Commerce de Marseille avait prononcé la liquidation judiciaire de Sud-Marine, entreprise de réparation navale et de construction de plates-formes off-shore qui se trouve à l'intérieur du port de Marseille. Il avait aussi décidé que le liquidateur, représentant les créanciers, avait jusqu'au 15 février pour procéder à la vente des actifs de l'entreprise et préparer les licenciements des 615 employés, aucun repreneur ne s'étant manifesté à ce jour.

Ce même jeudi 6, les travailleurs de Sud-Marine avaient organisé un grand rassemblement dans un des ateliers. Des délégations de travailleurs, dont certains eux aussi en lutte contre des licenciements, étaient présentes pour les soutenir : postiers du 15ème arrondissement de Marseille, ouvriers de Saint-Marcel Ferroviaire, employés du Port Autonome de Marseille, marins de la SNCM...

Les travailleurs de Sud-Marine n'acceptent pas d'être jetés à la rue simplement parce qu'aucun repreneur ne juge l'entreprise suffisamment rentable. Les bateaux à réparer ne manquent pas. Les ouvriers et employés du port savent que certains bateaux sont de véritables épaves flottantes. A tel point que parfois lors d'une réparation, lorsqu'on veut enlever la rouille de la coque, on en arrive à la percer et à voir une rigole d'eau se former. Ces bateaux sont de véritables dangers, d'abord pour l'équipage, mais aussi pour les autres navires et pour l'environnement. Les armateurs après les avoir rentabilisés au maximum les laissent se dégrader, sans entretien. C'est dire que les besoins en réparation ou en construction navale ne manquent pas...

Les syndicalistes de Sud-Marine accusent aussi le gouvernement et ses prédécesseurs de n'avoir rien fait pour maintenir l'activité de l'entreprise.

Depuis 1978 les licenciements et les restructurations se sont succédé dans la réparation navale à Marseille. Les repreneurs, trois en dix ans, obtenaient des aides de l'Etat, de la ville, de la région, de la Communauté Européenne, parfois aussi des commandes et au bout d'un certain temps déposaient le bilan et partaient les poches pleines en laissant les travailleurs sur le carreau.

Les travailleurs de Sud-Marine, dont certains sont passés par toutes les entreprises successives de réparation navale, la sous-traitance ou l'intérim, qui ont parfois accepté de se déplacer de chantiers en chantiers, ne veulent pas se retrouver au chômage. Aujourd'hui ils sont le dos au mur et ne sont pas prêts à sacrifier leurs emplois.

Correspondant LO

Hôpitaux de Clermont-Ferrand

Les conséquences d'un budget d'austérité

FERMETURES DE SERVICES ET LICENCIEMENTS

(Arc)

Le plan d'austérité des dépenses hospitalières est déjà entré en application. Dans la région clermontoise, des centres de soins ont été fermés, comme celui de Guillaume-Lacoste, qui était spécialisé dans les cures thermales pour enfants. Il est question, comme partout, de réorganiser en supprimant des lits. Donc d'autres services sont menacés.

Suppressions d'emplois et fermeture du Centre anti-poison

Les conséquences sur les conditions de travail du personnel se font évidemment sentir. On supprime des postes non directement médicaux. Selon les syndicats, 130 emplois, sous contrat à temps partiel ou d'auxiliaires, sont menacés de disparition à brève échéance. Ce sera à la charge des autres catégories de travailleurs, des aides-soignants hospitaliers (ASH) aux infirmières, des brancardiers aux secrétaires, d'assumer le travail en plus !

Fin décembre 1993 est arrivée l'annonce, assez surprenante, de la fermeture du seul centre anti-poison de la région, qui devrait fermer ses portes au 31 janvier. Les services, y compris téléphoniques, seront transférés à Lyon.

Pourtant, de l'aveu même de la direction, ce centre ne coûtait pas cher, avec ses deux médecins vacataires et l'utilisation, pour la réanimation, des installations du service de réanimation, justement.

Bien connu du public, le Centre anti-poison fonctionnait depuis un quart de siècle et traitait des centaines de cas par an, des intoxications industrielles ou alimentaires aux tentatives de suicide. Il a accumulé des renseignements très précieux sur les produits toxiques industriels, avec la mise au point d'un fichier comprenant 25 000 fiches, et qui vont être mises à la disposition des 25 centres anti-poison existant en France.

Les services ministériels de Simone Veil qui ont décidé cette fermeture n'ont daigné informer ni le personnel médical concerné, ni les syndicats, ni même le conseil d'administration des hôpitaux, présidé par Roger Quilliot, sénateur-maire socialiste de Clermont-Ferrand et ex-ministre du Logement. On retrouve ce mépris à l'égard de la population, des usagers potentiels des hôpitaux : on ne voit pas très bien en quoi cela va faire des économies de temps et d'argent lorsqu'il faudra, par exemple, transporter des personnes en hélicoptère de la région clermontoise à Lyon, soit plus de 200 km.

Quand l'hôpital fait la manche

Dans les services de pédiatrie de l'Hôtel-Dieu, l'unité de réanimation et de traitement des maladies respiratoires a besoin de deux appareils : un ventilateur à oscillation et un de surveillance respiratoire.

Chaque année, plus de 1 000 nouveau-nés, dont des prématurés, souffrant de troubles respiratoires, sont traités dans ce service. Il s'agit donc de la survie et de la guérison de nombreux enfants.

Il arrive que l'on soit obligé de diriger des enfants vers Saint-Etienne ou Lyon, mieux équipés. On mesure les inconvénients de cette situation, et ce que cela coûte en plus aux familles.

Il faudrait trouver d'urgence un million de francs. Comme, officiellement, les caisses du CHU sont vides, alors les responsables du pavillon Tixier, le service de pédiatrie concerné, remuent ciel et terre pour trouver cet argent.

Ils en sont à organiser une sorte de téléthon régional : campagne de presse avec des reportages quotidiens dans le journal *La Montagne*, organisation d'un spectacle d'opéra avec Barbara Hendricks, à la mi-janvier ; appel à verser son obole à une association nouvellement créée : "Respirer, c'est vivre".

Faire la charité pour financer des achats d'équipements vitaux, voilà où mène la politique gouvernementale de réduction des dépenses de santé

Correspondant LO

Aérospatiale-Avions (Toulouse)

SUPPRESSIONS D'EFFECTIFS, RENTABILISATION... PRIVATISATION

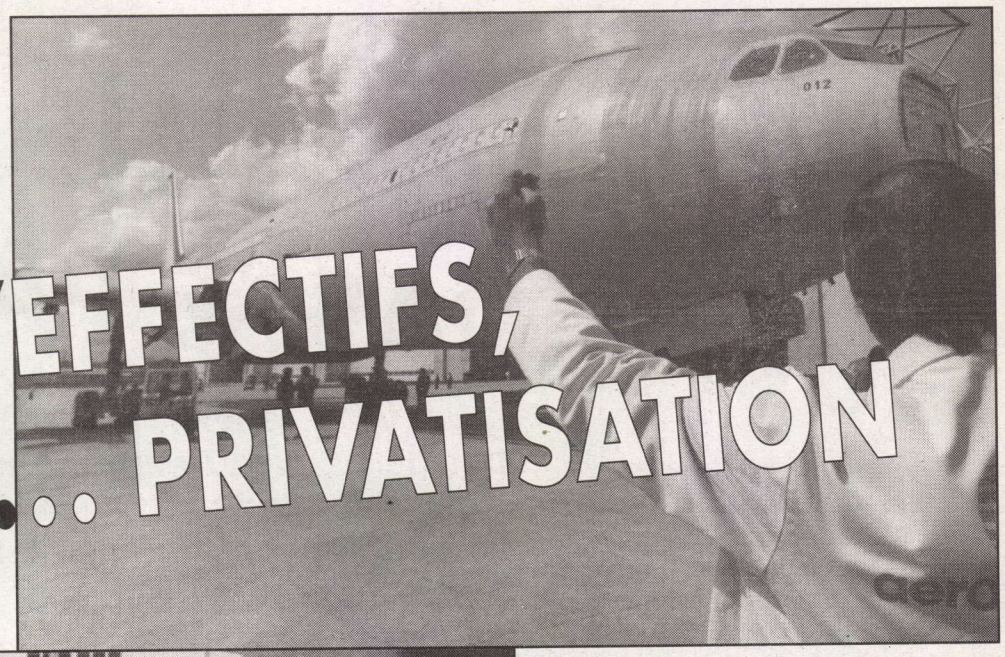

AFP

L'Airbus A 330 sortant de l'Aérospatiale à Toulouse.

A l'Aérospatiale, la division avions, c'est 14 500 travailleurs dont un peu plus de 9000 à Toulouse. C'est le 15 décembre dernier, au Comité Central d'Entreprise, qu'ont été confirmés les bruits qui couraient, à savoir qu'il y aurait en 1994 du chômage dans la division avions.

BOUQUILLON/GAMMA

Manifestation de l'Aérospatiale en juillet dernier

Le lendemain, au CE, en douce, à la veille de deux semaines de chômage partiel imposées à l'ensemble du personnel, la direction a annoncé pour le premier semestre 64,2 h de chômage (une semaine plus certains vendredis et lundis) pour les secteurs production, contrôle et administratif, soit 6000 personnes environ. Les secteurs études, essais et après-vente ne chômeront pas.

Cette mesure vient s'ajouter à un plan d'adaptation de l'emploi pour 1994 consistant en 1065 suppressions d'emplois à Toulouse et en deux à trois semaines de chômage partiel, selon les secteurs, imposées en 1993. Quant aux salaires, on a eu droit en 1993 à une politique drastique de blocage : 0,5% d'augmentation pour les non-cadres sur toute l'année, 1% d'augmentation individuelle pour les ingénieurs et cadres.

Une crise loin d'être dramatique

Malgré des annulations et des reports de commandes de la part des compagnies aériennes, selon les dires du patron lui-même, l'activité de la division avions *"s'est maintenue à un bon niveau"*. Et selon le PDG *"nous avons tenu partout, voire consolidé nos parts de marché"*.

En réalité, l'Aérospatiale profite de la crise de l'aéronautique pour rentabiliser au maximum, en réduisant les cycles de production sur le dos des travailleurs. Ainsi, les prévisions en 1993 de la Direction Générale concernant la division avions étaient la fabrication de 168 avions en 12 800 000 heures productives et de 208 avions en 1996 en 12 050 000 heures productives. En à peine trois ans, il est donc prévu une augmentation de fabrication de 29,16% pour une diminution du temps de travail productif de 6,22%.

La crise, c'est pour les travailleurs

C'est dans le droit fil de cette politique qu'au CCE du 6 juillet 1993, la Direction Générale annonçait un plan de suppression d'effectifs, pudiquement appelé *"plan d'adaptation de l'emploi"* (PAE) pour l'ensemble de la division avions, applicable en 1994.

Pour les usines de Toulouse, ce plan considère qu'il y a 1065 travailleurs en trop. Il prévoit notamment :

– 59 départs en retraite ;

– 337 départs en FNE pour une partie des travailleurs âgés de 56 ans et 2 mois ;

– 326 départs en préretraite progressive FNE pour une autre partie des travailleurs âgés de 56 ans et 2 mois ;

– 170 départs en mi-temps FNE pour une durée de deux ans concernant les travailleurs âgés de moins de 53 ans ;

– 20 formations de longue durée FNE ;

– 51 départs pour création d'entreprise, etc.

En juillet, à l'appel de tous les syndicats, les travailleurs avaient participé massivement à un débrayage contre ce plan et à la manifestation qui s'ensuivit, qui regroupa 4 à 5000 travailleurs de l'aéronautique toulousaine. Cela aurait pu être un bon début, mais après les congés, les organisations syndicales les plus influentes, l'entente FO-CGC-CFTC, n'ont rien fait pour essayer de mobiliser les travailleurs, arguant qu'il fallait négocier avec le gouvernement et la direction pour éviter les licenciements secs, que cela était l'essentiel, et que pour le reste le plan s'appliquait jusqu'à fin mars 1994 sous le régime du double volontariat : de la hiérarchie et du travailleur.

Certes, la plupart de ceux qui ont l'âge de la préretraite acceptent de partir et on les comprend. Mais aujourd'hui rien ne dit qu'il n'y aura pas de licenciements secs.

En ce qui concerne le volontariat, la direction a multiplié les pressions, voire le chantage contre certains travailleurs qui ne veulent pas partir en préretraite progressive : *"Si vous ne partez pas en 1994, les conditions financières risquent d'être moins bonnes l'année suivante"* ou bien : *"Si vous refusez de partir, vous risquez peut-être le licenciement en 1995 ; on ne sait jamais"*.

Quant au mi-temps pour les moins de 53 ans, certaines travailleuses ont été lourdement sollicitées par la hiérarchie.

Un aspect de la politique de rigueur des grands industriels aéronautiques est que les travailleurs dans les entreprises de sous-traitance sont frappés de plein fouet. Par exemple, à Colomiers, deuxième ville de la Haute-Garonne, où le taux de chômage a représenté 13% de la population active en 1993, 400 emplois ont été supprimés dans le seul secteur aéronautique... L'entreprise Queutelot, spécialisée dans la chaudronnerie, a déposé le bilan en juin dernier. Même si un sursis est autorisé, 34 emplois ont été supprimés. L'entreprise Rohr, spécialisée dans l'assemblage des nacelles de moteurs d'avions, a supprimé une centaine d'emplois. L'entreprise Erca, dont l'activité était tournée vers le câblage aéronautique, a été rachetée et, dans l'opération, une centaine d'emplois ont été supprimés.

Et la direction prépare la privatisation

Toute cette politique anti-ouvrière a aussi pour objectif la privatisation, puisque l'Aérospatiale fait partie des 21 entreprises privatisables selon les décisions de Balladur. Et pour les dirigeants, il s'agit aujourd'hui de rendre l'entreprise attrayante pour les futurs acheteurs, qui pourraient d'ailleurs intervenir dès 1994 ou 1995, *"dès lors que l'Etat garde 51% du capital"* ainsi que l'a précisé récemment le PDG qui accepterait une ouverture partielle du capital.

Mais si les travailleurs subissent cette politique parce que le rapport de forces ne leur semble pas favorable, ils sont quand même de plus en plus nombreux à penser que la crise de l'aéronautique a bon dos, et que la direction considère le chômage comme un mode de gestion au moindre coût de sa production. N'a-t-elle pas fait venir, sous prétexte d'avions à livrer, d'essais à terminer, près de 1500 travailleurs du 20 au 24 décembre, en pleine période de chômage ?

Correspondant LO

Lire

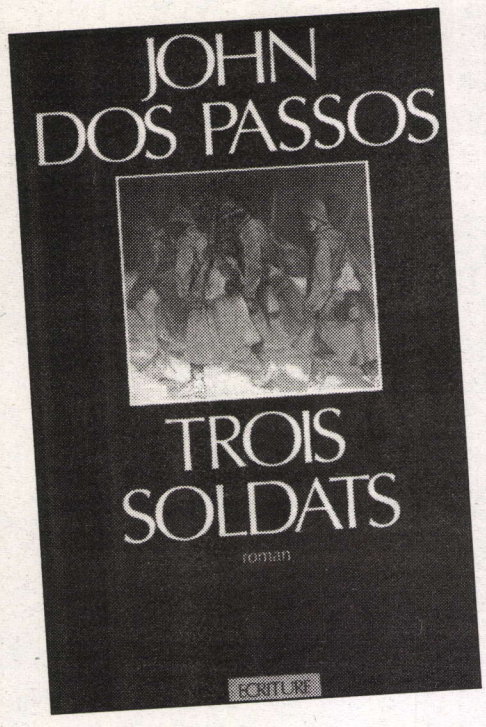

TROIS SOLDATS

de John Dos Passos

Le roman *Trois soldats*, écrit en 1920 par John Dos Passos, vient d'être réédité. John Dos Passos, jeune intellectuel américain de bonne famille, engagé comme volontaire dans la Croix-Rouge américaine en 1917, sortit de cette guerre écœuré, révolté. Ce livre, rédigé juste après sa démobilisation, raconte l'histoire de trois soldats : Fuselli, l'employé de magasin de San Francisco, Chrisfield, le fermier du Middle West, et John Andrews, le compositeur de New York, l'intellectuel.

Ces trois jeunes Américains qui se retrouvent dès 1917 sur le front dans le Nord de la France, aux côtés de jeunes Français, arrivent, comme tous leurs camarades, très remontés contre ceux qu'ils appellent les "Boches", mais vont perdre bien vite leur entrain. La haine abandonne Chrisfield lorsqu'il découvre le cadavre d'un Allemand dont le visage a été arraché par un obus. La fougue nationaliste laisse la place au dégoût. *"Si seulement les feuilles pouvaient tout balayer, poux, uniformes, officiers"*, dit un soldat. La discipline pèse d'autant plus que les ordres semblent contradictoires, incohérents. Andrews, le personnage sur lequel Dos Passos s'attarde le plus, sans doute parce que c'est un peu lui-même, découvre que la guerre est aussi cette humiliation constante, imposée par la hiérarchie.

Rapidement, certains considèrent cette guerre comme une simple boucherie. Un soldat, Eisenstein, tient ouvertement des propos contre l'armée, discute des récentes mutineries avec un soldat français et finit au conseil de guerre. Ce personnage permet à l'écrivain d'évoquer les mutineries et la révolution qui éclate en Russie. Beaucoup vont finir par y voir un espoir pour eux : l'espoir de voir cette guerre finir, de pouvoir rentrer chez eux. Car plus le temps passe, plus les illusions sur les prétendus nobles objectifs du conflit se perdent.

La guerre terminée, les soldats restent toujours mobilisés : l'armée américaine devient armée d'occupation. Le retour aux USA devient alors une obsession. Quand certains entendent parler de mouvements de grève en France contre l'intervention en Russie, l'espoir s'éveille. Mais rien ne se passe, et certains préfèrent déserter plutôt que d'attendre plus longtemps d'être démobilisés.

***Trois soldats* est un des premiers réquisitoires contre la guerre écrits du côté américain.**

Peu après la parution du livre, Dos Passos s'engage avec d'autres intellectuels, contre la condamnation de Sacco et Vanzetti, les deux militants anarchistes d'origine italienne accusés sans preuve d'assassinats, condamnés à mort et exécutés en 1927. Il sympathisa avec le Parti Communiste Américain, et même un temps avec les milieux antistaliniens, pour finalement tout renier dans les années quarante, comme beaucoup d'écrivains de "gauche" de sa génération.

Aline RETESSE

Trois soldats
de John Dos Passos
éd. Ecriture - 439 p - 145 F

Voir

SHORT CUTS de Robert Altman

Short Cuts veut dire "raccourcis". Robert Altman nous propose ici de vivre des extraits de la vie de neuf ou dix familles, soit plus d'une vingtaine de personnages, empruntés aux nouvelles de l'écrivain américain Raymond Carver décédé il y a 5 ans à l'âge de 50 ans.

On découvre donc un flic cavaleur, un conducteur d'hélicoptère jaloux, une femme clown mariée à un amateur de pêche, un chirurgien jaloux de sa femme peintre, un grand-père égoïste, une chanteuse de jazz et sa fille violoncelliste, une serveuse de bar dévouée à un chauffeur de maître porté sur la bouteille, et quelques autres encore...

Les comportements humains ici décrits sont, pour la plupart, absurdes, égoïstes, lâches. Sur ce plan, les hommes l'emportent largement sur les femmes. Si la plupart des critiques n'ont pas tari d'éloges sur ce film qui montrerait, paraît-il, ces personnages avec "amour et compassion", on a du mal à retrouver ces deux sentiments dans le film.

Il ne s'agit certes pas de nier que, dans cette société, bien des hommes et des femmes sont conduits à des comportements absurdes ou veules. Mais réduire l'humanité à ces seuls traits est plus qu'un raccourci, c'est la vieille rengaine de la nature humaine irrémédiablement mauvaise que l'on nous ressert ici. Pour un film qui dure 3 h 05, c'est un peu "short", Mister Altman.

J.F.

LUTTE OUVRIERE
(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 20, rue de la Victoire - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 65 32 75. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLEMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Mexique

La révolte des Indiens du Chiapas

ZAPATA N'EST PAS MORT !

"Dans l'Etat de Chiapas, il n'y a pas de guerilleros, mais des révolutionnaires"

Bigwood/Gamma

La petite armée d'un millier d'Indiens rebelles de l'Etat mexicain du Chiapas, insurgés le 1er janvier, ont immédiatement dû subir la répression sanglante du régime du président Salinas. 12 000 hommes de troupes - dix fois plus que d'insurgés - des blindés et des avions ont été envoyés sur place et n'ont pas fait de quartier, massacrant sans hésiter les insurgés qui leur tombaient sous la main, fussent-ils âgés de 15 ans et armés de fusils en bois.

Cette révolte de la misère d'une fraction de la population la plus pauvre du pays (certains n'ont que 50 F par semaine pour faire vivre leur famille) s'est placée sous l'emblème de Zapata. Malgré la série de réformes agraires périodiques qu'a connue le pays, certains de ces paysans d'origine indienne n'ont jamais reçu ne serait-ce même qu'un lopin aride alors que toutes les bonnes terres de leur région vont aux gros éleveurs de bétail proches du pouvoir. De même l'Etat n'a pas jugé utile d'apprendre à lire ou à écrire aux deux tiers d'entre eux.

Les revendications de l'"armée zapatiste"

Les insurgés ont évacué rapidement les cinq villes dont ils s'étaient emparés, visiblement dans le but de faire une démonstration, pour chercher refuge dans les montagnes. Un premier bilan officiel faisait état de près de 100 morts dont la majorité était des insurgés ou des civils contre une poignée de victimes côté policiers et soldats. Mais la hiérarchie catholique, dont certains représentants ont choisi d'afficher une attitude solidaire des Indiens, estime que le bilan est plus lourd. On a parlé de 400 morts.

Les guérilleros, qui se réclament de l'Armée Zapatiste de Libération Nationale (EZLN), se sont repliés en bon ordre dans les montagnes, emmenant autant que possible leurs blessés. De là, ils ont publié une programme de revendications comportant notamment des distributions de terres, l'égalité pour les femmes et des améliorations pour les travailleurs.

Questionné à propos des rapports avec l'Eglise catholique, à qui le gouvernement a reproché ses prises de position favorables aux Indiens, le commandant Marcos, porte-parole des insurgés, a démenti avoir des liens avec celle-ci comme avec des guérilleros guatemaltèques. A propos de la "théologie de la libération" il a dit qu'il était *"pour la libération, sans théologie"* ; ajoutant que ses hommes connaissaient *"mieux les montagnes que les militaires"* et qu'on n'en avait pas fini avec l'EZLN, il a rejeté sur le régime mexicain la responsabilité de la violence : *"Quand on dit que la violence ne mène à rien"*, a-t-il souligné, *"je réponds que c'est à cause de la violence institutionnelle qu'on meurt du choléra, du paludisme ou de la rougeole. C'est à cause de la violence institutionnelle que les droits de l'homme sont constamment bafoués par l'armée. La violence, c'est la faim et la misère auxquelles Salinas a condamné le pays et qui nous ont poussés à cette attitude extrémiste. Notre intention n'est pas de former un gouvernement, ce que nous voulons, c'est un gouvernement élu démocratiquement, représentant toutes les ethnies"*.

Des rebelles "zapatistes".

AFP

Enfin résumant l'action de la guérilla, il a précisé que *"l'objectif primordial est de faire connaître au peuple mexicain et au reste du monde les conditions misérables dans lesquelles vivent et meurent des millions de Mexicains, et plus particulièrement nous, les Indiens"*.

Un gouvernement préoccupé

Visiblement, l'éclatement de cette révolte préoccupe le gouvernement de Salinas plus qu'il ne voudrait le faire paraître. Il aurait certainement préféré en finir rapidement avec elle, car il peut craindre qu'elle s'étende et qu'elle dure. Au Guatemala voisin, la guérilla dure depuis 32 ans...

Et puis la répression a déclenché des protestations dans la capitale de la part d'organisations humanitaires ou militantes. Des manifestants ont dénoncé les bombardements contre les Indiens, qu'ils soient insurgés ou pas et parlé à nouveau de l'"éthnocide" des Indiens. Or, le régime de Salinas, qui voudrait donner à l'extérieur l'image d'un Mexique moderne et démocratique aime d'autant moins qu'on rappelle les aspects dictatoriaux du régime et la véritable oppression féodale qui règne encore dans de larges parties du pays, que c'est avec ce type d'arguments que les dirigeants des Etats-Unis eux-mêmes ont longtemps laissé mijoter le Mexique dans l'antichambre de l'ALENA, ce marché commun nord-américain entre en vigueur le 1er janvier justement.

L'armée dans la région de San Cristobal de Las Casas.

Daher/Gamma

Des milliers d'Indiens croupissent depuis des années dans les prisons mexicaines pour des délits allant de la "trahison de la patrie" (traduire : l'occupation de terres) à la "mutinerie", c'est-à-dire les remises en cause de la propriété privée. Les exécutions sommaires d'insurgés zapatistes sont dans ces conditions d'autant plus gênantes pour le gouvernement mexicain qu'elles ont été rapportée par des journalistes étrangers qui ont eux-mêmes été victimes du zèle de l'armée.

C'est sans doute pourquoi le président Salinas a tenté de donner une autre image et a remercié son ministre de l'Intérieur *"afin d'éviter que la dynamique des graves événements de Chiapas ne conduise à davantage de confrontation"*, selon ses propres déclarations. Les Indiens du Chiapas auront certainement apprécié de voir destituer un ministre, ancien gouverneur justement de cet Etat, et à ce titre largement responsable de leur lamentable situation, même si dans la volonté de dialogue que le gouvernement affiche maintenant à l'égard des indiens et même des militants de l'EZLN, il y a certainement une grande part de manœuvre.

Après avoir fait donner la troupe, le gouvernement a débloqué des aides et des subsides et envoyé sur place une commission d'enquête *"pour la paix et la réconciliation au Chiapas"*, comprenant des ethnologues. L'EZLN, qui ne veut pas dialoguer directement avec le gouvernement, a déclaré souhaiter passer par des intermédiaires, notamment un évèque du Chiapas et Rigoberta Menchú, prix Nobel de la Paix il y a deux ans et elle-même Indienne du Guatemala. Mais, en attendant qu'une éventuelle négociation s'engage, l'armée continue d'investir une région où vit une population d'environ 300 000 personnes.

Cette guérilla, aux dires des commentateurs, serait surgie d'une autre époque. Mais non, la révolte semble toujours déplacée aux nantis, alors qu'elle est peut-être en train de remettre les pendules à l'heure. L'enrichissement rapide d'une poignée de bourgeois et de petits-bourgeois a fait sans doute oublier un peu vite que le Mexique reste un pays sous-développé, maintenant dans la misère une grande partie de sa population et en particulier les Indiens. La révolte et la révolution sont d'actualité, plus peut-être encore qu'au temps de Zapata !

Jacques FONTENOY

Lutte Ouvrière - Directeur de la Publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n°64-995